—C'est presque une posit de nos jours, de parler la perfection.—J. Novicow.

Lalonde R. 9515 110e rue 320

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

15 oct 33

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 16 AOUT 1933. No 41.

Chez nous et ailleurs

PARIS.—Le marquis de Fayolle, 80 ans, attaché honoraire à la direction des musées nationaux, membre du comité des travaux historiques,inspecteur de la Société française d'archéologie, conservateur des antiquités et des objets d'art de la Dordogne, est mort à Agen, où il était de passage.

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a négocié un arrangement avec la Thompson Machine Gun Company, fabricants de mitrailleuses, pour que la compagnie ne vende plus désormais d'armes et de munitions qu'au gouvernement.

BERLIN. — On a réussi, dans la grande roserie de Sangershaussen, en Thuringe, à obtenir des roses noires. En 1900, un jardinier de Eisenath avait déjà réussi, pour la première fois au monde, paraît-il, a obtenir des roses noires.

OTTAWA.—Le congrès des Fils Natifs du Canada a adopté une résolution à l'effet que la géographie et l'histoire canadiennes deviennent des sujets principaux dans les écoles élémentaires et secondaires. Une autre résolution présentée à la réunion proposa de substituer aux langues mortes, comme le latin et le grec, l'enseignement du français, de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien dans les écoles secondaires.

HULL.—S. E. Mgr J. Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland, doit partir le 25 août pour le Basutoland. La cérémonie imposante du baisement des pieds précédera le départ. Le frère Roy, O.M.I., de Notre-Dame-de-Hull, accompagnera Mgr Bonhomme dans ses missions.

BUENOS-AYRES.—L'étendue de l'emblavure de l'Argentine au printemps de 1933-1934 sera de 20,276,000 acres, selon un rapport du ministère de l'agriculture. C'est une réduction de 1,667,960 acres sur l'emblavure de 1932-1933.

MONTREAL. — La création d'une nouvelle paroisse agricole par année dans le district de colonisation de l'Abitibi est le plan ambitieux qui sera conjointement entrepris par l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, le gouvernement de Québec et le Canadien National, a annoncé M. J.-E. Laforce, directeur de la colonisation du réseau national.

CHANGHAI.—Trois cents villages, situés le long du fleuve Jaune, dans le nord de la province de Ho-nan sont inondés. Les pertes de vie sont nombreuses. Le fleuve est sorti de ses digues dans cette région. Il déborde depuis quelques semaines. Le cataclysme menace de se continuer à cause de pluies incessantes à sa source.

NETHERAVON, Angleterre.—John Tranum, un parachutiste, réclame le record mondial pour une "chute retardée". Il s'est lancé d'un avion à une altitude de 27,000 pieds et s'est laissé tomber 17,250 pieds avant de tirer sur la corde pour libérer le parachute.

CITE VATICANE.—Sa Sainteté Pie XI, disent des prélats, prolongera l'Année Sainte de plusieurs mois. Elle devait d'abord se terminer le 2 avril 1934, mais on pense que sa fin sera reportée au 29 juin, fête des Saints Apôtres Pierre et Paul.

MONTREAL.—Le Frère André, créateur de l'Oratoire St-Joseph, a eu 88 ans jeudi. Malgré son grand âge le vénérable religieux continue à desservir l'oratoire et vaque à ses autres occupations quotidiennes.

BUENOS AYRES.—Des barrières, sur une longueur de 12,500 milles, seront construites, au cours du printemps pour prévenir les invasions de sauterelles. Des centaines d'escouades ont été formées pour lutter contre les sauterelles. Le Congrès a voté un montant de $5,250,000 à cette fin.

PARIS.—Les aviateurs français Jean Assolant et René Lefèvre se proposent d'attaquer le record mondial de distance en s'envolant d'Oran, Algrie, en Indo-chine française.

DUBLIN.—Des amendements constitutionnels qui aboliraient de fait l'office de gouverneur-général et rompraient tout contact entre l'Etat Libre et la Couronne britannique sont prêts à être soumis au Dail Eireann par le gouvernement. Ils constituent, estime-t-on, la procédure immédiatement nécessaire à prendre avant de déclarer la république. On s'attend à ce qu'ils soient mis en vigueur d'ici à quelques mois si la constitution actuelle du Dail se maintient.

Ce que le parti libéral pense des questions actuelles

L'honorable W.-L. Mackenzie King, dans un discours prononcé à Wainwright dit que M. Bennett a fait des promesses irréalisables — Le programme de la C.C.F. — Visites à Végréville et à Camrose.

WAINWRIGHT, Alta.—L'honorable W.-L. MacKenzie King, chef libéral, a parlé ici mercredi dernier sur le terrain de l'exposition. Une grande foule est venue l'entendre exposer ses idées sur les problèmes de l'heure. L'hon. Charles Stewart, un des membres de son ancien cabinet, et d'autres personnalités du parti l'ont accueilli à son arrivée.

"Je ne suis pas venu vous demander de voter pour les libéraux", a dit M. King dans son discours. "Je viens simplement vous exposer ce que mon parti pense des questions du jour. Il vous restera à juger si je vous les ai bien expliquées et à décider ce que vous devez faire."

Il a dit que M. Bennett avait fait des promesses irréalisables lors des dernières élections et qu'il n'entendait pas faire la même chose. Il ne cherche pas non plus à renchérir sur la C.C.F.

"J'ai laissé toute latitude à M. Bennett, a ajouté le chef libéral, et je crois que sa politique est entièrement mauvaise. Je pense qu'il s'est trompé en relevant le tarif alors qu'il aurait dû être abaissé. C'est ainsi que la vie économique du pays est prise d'étouffement. Déployons tous nos efforts pour trouver le moyen d'obtenir un changement dans une telle politique."

Un autre parti a surgi, celui de la Co-Operative Commonwealth Federation. Il faut lui donner considération et analyser son programme. S'il possède un remède aux maux du monde, il faut certainement le porter au pouvoir.

Comme question de fait, le programme de la C.C.F. est pour les trois-quarts presque le même que celui des libéraux. Mais le libéralisme ne saurait s'accommoder des particularités socialistes de la C.C.F.

Une voix dans l'auditoire demanda à M. King ce qu'il avait à dire au sujet de l'article 98 du code criminel. M. King répondit que son parti était en faveur du rappel de cet article et qu'il le rappellerait en reprenant le pouvoir.

Quant à la mise en oeuvre du programme d'étatisation de la C.C.F., elle ne peut se faire que par deux moyens: la confiscation ou l'acquisition par achat. La première équivaut au communisme et à la force brutale. La seconde provoquera un accroissement des impôts. Et Dieu sait comme ces derniers sont bien élevés. Pourtant, la C.C.F., par ses chefs, dit qu'elle procédera par voie d'achat.

On frappera de la nouvelle monnaie garantie par nos ressources, mais elle restera sans valeur. Du point de vue pratique, les ressources ne valent pas, à moins qu'elles ne soient mises et produisent de la richesse.

A Camrose

Le chef du parti libéral fédéral, M. Mackenzie King, a prononcé dans cette ville un discours dont voici les grandes lignes:

C'est sur la question d'accroître la liberté économique du peuple que la lutte porte actuellement, dans le monde politique. La liberté économique n'existe pas si le cultivateur possédant de réelles valeurs ne peut pas emprunter d'argent aux banques, alors que l'homme associé à une grande firme le peut.

Les libéraux n'entendent pas remédier à la situation en disloquant tout à fait le régime dans l'intérêt de la masse du peuple. Ils veulent dire à tel établissement, à telle entreprise qu'il faut faire telle ou telle chose et ne recourir à l'étatisation qu si l'ordre n'est pas exécuté.

Les libéraux croient qu'il devrait exister une assurance nationale contre le chômage. Ils croient aussi que l'Etat doit assurer les cultivateurs, au moins en une certaine mesure, contre les catastrophes qu'entraînent la sécheresse prolongée, une surabondance d'insectes destructeurs. En temps de prospérité, les bénéficiaires de ces assurances paieraient des primes.

Quant au problème du chômage, les libéraux préconisent l'institution d'une commission nationale pour le résoudre. Cette commission permettrait la collaboration des grandes institutions de charité et d'oeuvres sociales avec les meilleures intelligences du pays. Le gouvernement Bennett a déboursé $120,000,000 pour aider les sans-travail. Cette dépense n'a guère laissé de traces et le problème n'est pas encore résolu.

La solution au chômage, c'est dans l'accroissement du commerce qu'elle se trouve. La politique Bennett a enrayé le commerce. Les libéraux sont d'avis qu'il faut renverser les obstacles douaniers et laisser libre cours au commerce. La reprise du commerce stimulera les affaires des moyens de transport, des banques et d'autres organisations analogues.

S'ils reprennent le pouvoir, les libéraux appliqueront leur programme de direction du crédit et de la monnaie. Ils établiront une banque centrale. Ils sont d'avis qu'il faut rajuster, quand il y a lieu, les intérêts des emprunts contractés par les cultivateurs.

Le parti libéral préconise la représentation proportionnelle.

A Végréville

Un petit garçon portant le nom de Wilfrid Laurier Horton a remis au très honorable W. L. Mackenzie King, à son arrivée à Végréville, jeudi, un superbe bouquet, au cours d'une réception, qui eut lieu à l'endroit où Sir Wilfrid Laurier prit la parole en 1910. M. King profita de la circonstance pour évoquer sa longue association avec Sir Wilfrid et l'attitude que le grand chef libéral avait toujours adoptée à l'égard des animosités en ce pays. "Sir Wilfrid", dit M. King, "prêcha les droits des minorités, et il prétendit toujours que tout citoyen du Canada, homme ou femme, avait droit à une entière justice et à tous les avantages concédés aux habitants du pays, sans distinction de race ou de religion."

L'Europe se prépare à la guerre

Le délégué américain à la conférence du blé à Genève puis aviseur à la conférence économique de Londres, prévoit un autre bouleversement des pays européens — Nouvelle combinaison financière.

NEW YORK.—"Les conditions actuelles, en Europe, sont identiques à ce qu'elles étaient, en 1913. Tous les pays dépensent davantage pour les armements. Chacun se méfie de son voisin. L'Europe est à la veille d'entrer en guerre", — telles sont les impressions que rapportent du Vieux Monde, M. Henry Morganthau, sr., délégué américain à la conférence du blé, à Genève, puis aviseur, à la conférence économique de Londres, arrivé ici récemment sur le "Berengaria".

M. Morganthau voit dans cet état de tension inquiétant la cause première, du peu d'empressement des Etats européens à accepter le projet américain de limitation des emblavures de blé.

"Parce qu'ils sentent la guerre", dit-il, "les Etats européens veulent se faire les réserves de blé les plus grosses possible et il est naturel ainsi qu'au lieu de restreindre la production de cette céréale, ils donnent une prime pour l'encourager. Dans ces conditions, les acords obtenus, à Genève, concernant le blé, sont ce que l'on pouvait faire de mieux. Inutile de dire que je n'en suis pas satisfait".

M. Morganthau est convaincu que, si elle entre en guerre bientôt, l'Europe, ne se tournera pas vers l'Amérique, cette fois, pour de l'aide. Ce conflit, d'après lui, donnera naissance à une nouvelle combinaison financière d'un poids énorme dans les destinées prochaines du monde.

Le français à la radio

CALGARY.—M. Thomas Maher, vice-président de la Commission canadienne de la radio, qui vient dans l'Ouest pour organiser des émissions au moins hebdomadaires dans chaque ville importante de cette partie du pays, a fait la déclaration suivante au sujet de protestations contre les programmes de langue française: Il ne faut pas oublier que Montréal compte plusieurs artistes d'une valeur dépassant la moyenne. Il serait regrettable de refuser au public le plaisir d'entendre ces gens talentueux. Après tout, les programmes de langue française ne prennent que deux heures par semaine, tout au plus.

M. Aurélien Bélanger

Il est choisi candidat libéral officiel provincial du comté Russell-Prescott

OTTAWA.—A la convention libérale qui a eu lieu jeudi à Plantagenet, M. Aurélien Bélanger a été choisi candidat officiel du comté de Prescott. M. Bélanger fera la lutte aux élections provinciales d'Ontario que l'on dit prochaines. Il a déjà représenté le comté de Russell à la législature ontarienne et il fut pendant plusieurs années inspecteur des écoles séparées d'Ottawa.

M. Bélanger avait trois adversaires: MM. Louis Auger, ancien député de Prescott à la Chambre des Communes, M. Armand Sabourin, cultivateur, et M. John B. Woods, maire de la ville de Hawkesbury. Après le scrutin, MM. Sabourin et Woods ont promis d'appuyer la candidature de M. Bélanger; M. Auger semble décidé à faire la lutte en qualité de libéral indépendant.

Le traité franco-canadien

Depuis le 15 août le tarif préférentiel britannique s'applique aux livres, périodiques et aux instruments chirurgicaux français.

OTTAWA.—Les autorités ont proclamé l'entrée en vigueur le 15 de ce mois des articles du traité de commerce avec la France appliquant les taux préférentiels britanniques aux livres, aux périodiques et aux instruments chirurgicaux français.

En vertu du même traité, les douanes feront une remise de droits payés sur les matériaux importés de France pour la fabrication de divers objets de piété. La mesure est rétroactive et comptera du 10 juin.

Le sacre de Son Exc. Mgr Yelle

Le Cardinal, le Délégué et une vingtaine d'évêques y assisteront.

MONTREAL.—Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, Son Excellence Mgr Cassulo, Délégué Apostolique, et une vingtaine d'évêques de toutes les parties du Canada assisteront le 21 septembre au sacre de Son Ex. Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur-élu de St-Boniface, Manitoba. La cérémonie aura lieu à l'église Notre-Dame et sera présidée par Son Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal. Le sermon sera prononcé par Son Exc. Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, Sask. Mgr Yelle a déclaré qu'il partirait pour son diocèse immédiatement après son sacre.

Les récoltes seront moindres

Elles baisseront de 16 à 57 pour cent cette année

OTTAWA.—Les récoltes vont baisser de 16 à 57 pour cent cette année, d'après le Bureau des statistiques fédérales. La sécheresse et la chaleur ont gaspillé une partie du grain, spécialement dans l'Ontario et dans les provinces des prairies.

Les grains le plus effectés, durant le mois de juillet, furent le lin, le blé, l'orge et l'avoine. Le lin a baissé de 43 pour cent alors que le blé a baissé de 57 pour cent.

Le Canada ne suivra pas l'exemple des Etats-Unis

Pas de politique de recouvrement économique — Déclaration de M. Stevens. — Réunion du Cabinet

OTTAWA.—Il n'est pas probable que le gouvernement fédéral suive les traces du gouvernement américain. Il n'a pas l'intention, en tout cas, de se lancer dans une politique de recouvrement économique telle que l'entend M. Roosevelt et le "brain trust" qui le conseille.

A ce propos et dans le même ordre d'idées, M. H. H. Stevens, ministre du commerce, a déclaré ce matin, au cours d'une entrevue, que son attention avait été attirée sur des déclarations publiées dans les journaux par les promoteurs d'un certain projet, déclarations qui laissaient le lecteur sous l'impression que le ministère du commerce était officiellement associé au projet en faveur d'une campagne destinée à réaliser des ventes pour cent millions de dollars.

M. Stevens a tenu à faire savoir que ni lui ni son ministère n'était associé à cette campagne. Il désirait spécifier cependant qu'il ne voulait pas exprimer d'opinion sur les mérites des efforts de ceux qui veulent entreprendre la campagne. Il a demandé aux personnes intéressées de ne pas mentionner son nom ou celui de son ministère.

Il semble que les promoteurs se sont servi de la déclaration faite par M. Stevens le 27 juillet 1933, demandant aux Canadiens de faire tous leurs efforts pour procurer de l'emploi aux sans-travail.

Réunion du cabinet

Pour revenir à une politique de recouvrement économique, le conseil des ministres s'est réuni récemment et il a étudié les déclarations faites par les premiers ministres des provinces de l'Ouest et d'Ontario dans lesquelles ils demandaient que le gouvernement fédéral adoptât une politique semblable à celle qui est préconisée aux Etats-Unis. Aucune décision n'a été prise par le cabinet.

Au cours des conversations qui ont eu lieu entre les membres du gouvernement fédéral et M. George S. Henry, premier ministre d'Ontario on ne s'est pas contenté de discuter les différents aspects du problème du chômage, mais maintes questions relatives à la dépression économique. Tout de même aucun ministre fédéral n'a voulu dire qu'on avait étudié la possibilité d'une politique générale de recouvrement, comme celle du président Roosevelt.

D'ailleurs le gouvernement fédéral est d'avis qu'il a beaucoup fait déjà pour atteindre le but visé et que l'on note une lente mais constante amélioration des affaires.

Amélioration dans le niveau d'instruction

Le nombre d'illettrés est beaucoup moins considérable qu'il y a dix ans au Canada

OTTAWA.—Le recensement de 1931 montre que la population canadienne âgée de dix ans et plus est de 8,169,662 dont 4,253,862 du sexe masculin et 3,910,760 du sexe féminin.

Le nombre d'illettrés, ou de personnes ne sachant ni lire ni écrire, semble indiquer une amélioration dans le niveau d'instruction. Au recensement précédent, 5.73 p.c. des hommes et 4.43 des femmes ne savaient ni lire ni écrire; en 1931 ces proportions sont réduites à 4.32 p.c. pour les hommes et 3.21 p.c. pour les femmes. Par provinces, le plus faible pourcentage d'illettrés se trouve en Ontario et dans l'Ile du Prince-Edouard, où il n'atteint pas 3; le plus élevé se trouve en Nouveau-Brunswick, 4.91 p.c., et en Québec, 4.76 p.c. Sur la population totale de dix ans et plus, 5,682,960 parlent le français et 1,230,471 parlent le français et l'anglais; 148,152 parlent d'autres langues.

Le recensement de 1931 montre que la population âgée de 15 ans ou plus est de 7,091,800, dont 2,668,821 sont célibataires; 3,970,149 sont mariés, 437,381 sont en veuvages et 7,440 sont divorcés. L'Etat matrimonial de 8,009 personnes n'est pas relaté.

Appel de M. Stevens

Le ministre du commerce s'adresse à tous les Canadiens pour assurer de l'ouvrage aux chômeurs

OTTAWA.—Dans un discours prononcé à Ottawa, le ministre fédéral du commerce, M. H. H. Stevens, a invité chaque Canadien à envisager franchement ses propres problèmes économiques pour faciliter la solution des problèmes économiques communs à tous. Il a demandé d'employer le plus possible de sans-travail à des travaux domestiques. Il a préconisé la construction d'habitations salubres à la place des taudis, qui existent en nombre plus ou moins considérable dans chaque ville du pays, a-t-il dit. Il a déclaré, à ce dernier sujet, qu'il consteste le droit de toucher un loyer à tout propriétaire de maisons insalubres, délabrées, qui pourrait construire des habitations convenables. La seule substitution d'habitations salubres aux taudis, a-t-il ajouté, pourrait très fortement diminuer le chômage et par conséquent la misère. La modicité des prix permettrait de faire ces travaux avantageusement.

M. Stevens a affirmé que jamais le nombre des nécessiteux secourus n'a dépassé, au Canada, un peu plus de 10 pour cent de la population et que d'ailleurs le nombre des chômeurs diminue.

M. Stevens a aussi parlé de la conférence économique mondiale. Il a dit que la conférence a causé un profond désappointement, mais qu'elle n'a pas été un échec, parce qu'il est impossible que la réunion de gens aussi remarquables que les délégués ne produise pas d'heureux résultats.

En terminant, il a exprimé l'opinion que l'accroissement de commerce que les accords d'Ottawa ont valu au Canada montre que lorsqu'on cherche une véritable coopération on obtient des résultats avantageux.

La Commission canadienne de la radio donne des programmes français aux Acadiens

Un succès pour nos amis les Acadiens

MONCTON, N.-B.—Les Commission de la Radio vient d'annoncer qu'elle fera irradier de Moncton mardi soir prochain un programme français radiophonique. Ce programme sera transmis dans la province de Québec par les postes de la Commission, notamment CKAC, à Montréal, à 10 h. 30.

Le public sait — et le "Devoir" et l'"Action Catholique" ont fait spécialement écho aux revendications des Acadiens des provinces maritimes — que depuis plusieurs mois les Acadiens du Nouveau-Brunswick et des autres provinces voisines ont combattu avec vigueur pour obtenir de la Commission fédérale de la Radio le maintien du poste de Moncton et des émissions françaises de ce poste.

Grâce à leur ténacité, les Acadiens ont gagné ces deux points. Le poste de Moncton continuera à fonctionner et il donnera des programmes français.

Chronique de l'A.C.F.A.

Revenu au bureau de notre tournée du sud de la province, nous y trouvons une trentaine d'applications d'instituteurs et d'institutrices bilingues. S'il y avait encore quelque endroit qui n'aurait pas encore engagé leur institutrice pour le prochain terme, nous prions ces gens de bien vouloir s'adresser au secrétariat.

* * *

Dimanche dernier nous étions à Pincher Creek accompagné du R. P. Boucher, O.M.I. Les officiers et les membres de ce cercle ont certainement la bonne volonté de faire marcher leur cercle rondmnt, malgré le manque de récolte.

* * *

Nous profitons de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui nous ont donné l'hospitalité durant le voyage. Partout nous avons été reçu avec la même franche hospitalité canadienne - française. Donc, à tous, un sincère merci.

* * *

Nous comptons partir cette semaine pour la région de St-Paul, mais nous attendrons probablement que les récoltes soient finies avant de commencer cette tournée.

* * *

Permettez-nous de donner une suggestion en passant. Tous les cercles cette année comptent atteindre l'objectif des soirées, mais pour ce faire, il est bon d'y penser à l'avance. Pourquoi ne pas mettre cette question sur l'ordre du jour de la prochaine assemblée? Les soirées fraiches seront vite arrivées, et ceux qui auront prévu ce changement de température pourront offrir aux membres de leur cercle et à leurs amis, une soirée bien organisée, au profit de notre Association.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

L'immigration au Canada

M. William Price dit que le Canada peut absorber 10,000,000 d'immigrants

LONDRES.—Le "Daily Express" publie une dépêche de Glasgow attribuant au procureur général d'Ontario, M. William Price, la suivante déclaration d'opinion au sujet de l'immigration au Canada: Il y a, au Canada, place pour 10 millions de citoyens de plus que ce pays n'en compte présentement. La prochaine génération devrait pouvoir enregistrer une population canadienne de 25 millions. Le Royaume-Uni n'obtient aucun rendement des allocations de chômage qu'il verse aux hommes bien portants. L'établissement de ces hommes au Canada produirait quelque chose de tangible: de la terre serait mise en valeur et au bout de trois ans des familles transportées au Canada posséderaient quelque chose.

D'après la dépêche, M. Price a exprimé cette opinion dans un discours en public.

Hier, millionnaire; ajourd'hui, sans le sou

Sam Insull plaide pauvreté dans son exil

ATHENES.—Jadis, il régnait sur un empire de services d'utilités publiques d'une valeur de deux milliards en or.

Aujourd'hui, il refuse de répondre aux lettres, excepté à celles de ses intimes.

Voici Samuel Insul, ci-devant le roi de l'énergie de l'Ouest central des Etats-Unis, qui a battu les procédures d'extradition et se réconcilie à une vie d'exilé en Grèce.

Il plaide pauvreté. Il mène une vie frugale malgré la rumeur qui veut qu'il ait emporté avec lui la rançon d'un roi. S'il ne répond pas à ses correspondants, dit-il, c'est à cause du coût des timbres-poste. Insull, de brasseur d'affaires d'or est devenu un philosophe adouci par des longues heures de méditation sous les cieux sereins d'Attique. Il s'occupe de beaux-arts et d'archéologie. Sic transit gloria mundi.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Pour les jeunes filles

Où il ne faut pas chercher son fiancé

Nous avons indiqué, dans nos causeries précédentes, quelles qualités physiques, intellectuelles et morales, vous avez non seulement le droit, mais aussi le devoir, de rechercher dans votre fiancé.

Vous devez le soin et même la minutie de cette recherche scrupuleuse à votre dignité et même à la dignité de celui que vous associez à votre vie.

Ce n'est pas faire grand cas d'accepter un fiancé sans examen, comme vous feriez du premier venu.

En n'attachant aucune importance aux qualités qu'il n'a pas, vous montrez que vous ne vous attachez pas davantage à celles qu'il peut avoir. Vous le mettez au même rang que toutes les médiocrités.

Ce n'est pas non plus faire grand cas de l'amour et du mariage que de vous y lancer inconsidérément et d'être prête à vivre avec n'importe qui.

Le mariage est une institution divine qui remonte à la plus haute antiquité des jours et que Dieu organisa dès le commencement avec une sollicitude telle et une si évidente complaisanc que ni la faute originelle ni les châtiments qui l'ont suivie n'en ont fait disparaitre ni même n'en ont abaissé la primitive majesté.

Vivre d'amour dans le mariage, fonder un foyer, c'est entrer pour sa part, et pour une part singulièrement active, dans le plan divin: c'est collaborer à l'oeuvre du Créateur lui-même; c'est devenir le ministre d'une fonction sacrée et d'une mission sociale. Or le ministre doit, autant que posible, se montrer digne de la mission. Le prêtre se recueille au pied de l'autel. Les fiancés doivent se recueillir aussi.

Ne pas regarder à quel homme on s'adresse pour accomplir avec lui la mission entre toutes grandiose de transmettre la vie, c'est la méconnaître pour autant qu'il est en soi, c'est dégrader la dignité même du sacrement, c'est introduire dans un foyer, qui doit demeurer un sanctuaire, des éléments sacrilèges et dévastateurs.

C'est s'avilir soi-même en livrant au premier venu, corrompu peut-être dans son âme et dans sa char, les plus nobles sentiments de son âme, à soi.

C'est faire peu de cas de soi-même, de ses rêves, de ses aspirations, de son idéal, de son bonheur ici-bas et même de son salut éternel.

A mal choisir, en effet, celui à qui l'on doit bientôt soumettre sa vie et ses pensées, c'est s'exposer à perdre, avec les joies de l'amour, la délicatesse et la probité même de ses pensées; c'est compromettre, avec la santé de son corps, l'intégrité de son âme; c'est se diminuer, se multiplier, s'annihiler, pour cette vie et se damner pour l'autre, en tuant d'avance en soi l'idéal et l'amour de Dieu.

Ces conséquences méritent qu'on fasse attention avant de s'engager et que l'on cherche avec soin où l'on pourra trouver pour sa vie un compagnon qui en soit vraiment digne.

Où le trouver?

On peut tout d'abord dire à peu près sûrement où l'on ne le trouvera pas.

Beaucoup de jeunes filles ne se donnent pas la peine de chercher; elles attendent de rencontrer quelqu'un qui les frappe par l'extérieur, par le son de la voix. Elles le jugent sur la mine.

Or ces rencontres-là sont des plus hasardeuses; elles tiennent à des circonstances fortuites. D'ordinaire ceux que l'on rencontre ainsi ne sont pas les meilleurs. En tous cas ils peuvent n'être pas les meilleurs, et il est au moins imprudent de laisser son coeur battre ainsi des ailes au passage du premier venu.

Le fiancé qu'il vous faut choisir n'est pas toujours le jeune homme qui, à première vue, pourrait vous séduire davantage par son attitude aisée, par la grâce de ses gestes, la facilité de sa parole et la coupe de son vêtement..

Prenez garde d'abord à l'endroit où vous l'avez rencontré; si c'est dans une réunion purement mondaine, au théâtre, au bal, au cinéma, à la plage, en quelle attitude.

Le milieu même peut vous être une première révélation de son caractère et de sa moralité.

Si c'est dans un endroit frivole, au cours d'une partie de plaisir, prenez garde qu'il ne soit lui-même frivole et ami des distractions sans révélation.

Ce n'est pas à dire qu'il soit à condamner impitoyablement pour s'être mêlé de danser ou de chasser; mais ne vous laissez pas prendre à ce que ce vernis de mondanité pourrait lui donner de séduction à vos yeux. Dites-vous bien que la vie du monde, que la vie dite de société est d'autant plus fausse et involontairement trompeuse, qu'elle est extérieurement plus correcte.

Nul ne dit sa pensée, chacun pose et s'étudie; chacun même par politesse, par discrétion, par déférence, trompe; on se soumet aux usages extérieurs; ce n'est pas sans doute qu'on les approuve. Approuvez-vous vous-même tout ce que vous faites pour faire comme tout le monde; pour obéir aux exigences et à la mode, aux préjugés de la société et aux usages même injustifiés?

Le monde ne saurait vous faire connaître celui que vous y rencontrez; il ne peut vous apprendre qu'à vous en défier et qu'à vous dire que sans doute il n'est point tel qu'il vous y apparait. Il faut savoir interpréter les documents que le monde fournit à nos observations. Ce ne sont point ouvrages de première main. S'ils disent quelque chose, c'est ce qu'ils ne semblent pas dire tout d'abord.Il faut les retourner, il faut les lire à l'envers, il faut avoir la clé.

Mais penserez-vous à faire ce travail? N'irez-vous pas avec une imprudence sincère aux seules apparences? Prenez garde.

Défiez-vous du luxe de politesse et de réserve extérieure qu'imposent les relations mondaines. Ne vous contentez pas de voir un jeune homme dans le monde, et je prends ce mot dans la plus large accention. je veux dire dans la vie de société, quelque soit le degré de raffinement de cette société.

Défiez-vous aussi de ceux que vous rencontrez dans les ateliers ou les bureaux que vous pouvez être amenée à fréquenter vous-même.

Là, souvent, les hommes, groupés, cachent leurs qualites réelles et exagèrent leurs défauts. Ils ont le respect humain de leurs vertus, comme la fanfarronnade de leurs défauts. Ils en disent souvent plus qu'ils n'en font.

Ne croyez pas tout ce qu'ils disent, mais, pourtant, tirez une conclusion utile de cette attitude de beaucoup d'hommes. Cette vantardise de mauvais aloi, si elle ne révèle pas des actes condamnables vraiment perpétrés, révèle au moins un fâcheux penchant de l'esprit, un besoin malsain de s'enlaidir, par l'imagination tout au moins; elle révèle une faiblesse de volonté inquiétante puisqu'elle indique chez ces hommes la crainte de paraître n'être pas vulgaires et bas comme les autres.

Il ne faut pas avoir l'orgueil de la vertu, mais il ne faut pas non plus en avoir la honte, il ne faut pas rougir du bien, et s'il ne convient pas de croire vicieux un garçon, sur un mot qu'il lance, sur un geste qu'il fait, même sur une aventure qu'il s'attribue pour faire et dire comme les autres, il faut cependant observer qu'une telle attitude ne dénote pas une âme fière et loyale. Ce garçon, sans doute, n'a pas fait le mal, mais il n'a pas le sens du bien, il est d'essence médiocre, il est d'un niveau moral peu élevé; il n'a pas une idée très juste des respects à garder, des dégradations à ne point consentir, des ressemblances à éviter.

Celui-là encore ne se montre pas tel qu'il est; mais jusqu'à quel point est-il ce qu'il paraît être? ce que, de temps en temps, il affecte d'être devant les autres, sans même prendre garde que vous êtes présente?

S'il ne convient pas que vous croyiez tout ce qu'il dit, jusqu'à quel point est-il prudent que vous le croyiez?

Défiez-vous de celui qui se fait trop mauvais, comme de celui qui se fait trop bon, et ne jugez pas un homme quand il agit ou parle devant d'autres hommes.

Ayez sur lui d'autres lumières que celles qu'il vous donne lui-même dans ces circonstances. Tâchez de le connaitre plus exactement, plus directement, sans qu'il passe par le prisme embellissant ou par le verre qui enlaidit. Dans les deux cas vous seriez trompée.

Ne le cherchez donc pas uniquement dans les réunions de plaisir, ni même dans les réunions de travail. Dégagez la connaissance que vous en prendrez de tout ce que l'ambiance lui ajoute ou lui enlève de sa propre personnalité.

Pour cela, observez-le et voyez-le dans un milieu où il puisse vous apparaître et rester au naturel, avec ses défauts, certes, mais aussi avec ses qualités visibles et réelles.

Edward MONTIER.

Question malheureuse

M. le Maire visite l'école de garçons de son village. Il veut prouver que lui aussi est un homme instruit, et à cet effet il pose aux enfants cette question:

—Pourriez-vous me dire ce que c'est que Rien?

Silence général. Enfin une voix timide:

—Monsieur, c'est ce que vous m'avez donné l'autre jour pour avoir tenu votre cheval.

Le nom de famille

L'un des plus beaux héritages qu'un père puisse laisser à ses enfants, n'est-ce pas un nom sans tache, un nom respectable et respecté?

De ceux-là, il en est qui se portent depuis des siècles; c'est l'héritage sacré que ni la rouille, ni les vers ne peuvent altérer; c'est le talisman dont la puissance surpasse celle de l'or; c'est parfois le mot de passe avec lequel on entre partout.

Un nom sans tache est donc un trésor, mais un trésor qui n'appartient point en propre à celui qui le possède. Ce qui veut dire que nous avons certains devoirs envers notre nom de famille.

Devoir de respect, d'abord. — Respecter son nom de famille, c'est préférer, toujours, l'honnêteté au déshonneur, la probité à l'injustice, la bravoure à une coupable lâcheté; c'est se respecter soi-même. C'est encore ne jamais mêler son nom à de mauvaises rénommées; c'est le transmettre à des enfants dignes de le porter, à des descendants bien élevés.

Mais, son nom de famille, il faut non seulement le respecter, il faut encore l'ennoblir. Pour toute âme bien née, c'est là un second devoir presque aussi impérieux que le premier.

Louis Veuillot se présente, un jour de grande solennité, devant la basilique Saint-Pierre à Rome. Une foule considérable envahit la place; des zouaves pontificaux font la haie. Le fils du tonnelier fend la foule et se rend à l'entrée, sans carte d'introduction. Il dit son nom. Immédiatement, un ordre bref est donné: "Place au prince"!

Le grand journaliste catholique avait ennobli son nom de famille: par sa plume, il valait toute une armée pour la défense de l'Eglise! Aussi, l'appelait-on le prince, lui l'humble fils de tonnelier.

Et combien d'autres, même chez les femmes, ont su embellir la réputation d'un nom déjà respectable! Les Jeanne d'Arc, les Bernadette Soubirous. les Marguerite Bourgeoys, les Thérèse Martin, n'ont-elles pas lancé dans l'univers entier des noms qu'elles ont d'abord ennoblis par leur grandeur morale et par une inviolable fidélité à leur divine mission.

Jeunes gens et jeunes filles de chez nous, lorsque le devoir vous semblera trop austère, lorsque la résistance aux folies modernes vous paraitra impossible, lorsque vous serez tentés de trahir la bonne éducation reçue, songez alors à votre nom de famille qu'il faut respecter et ennoblir, songez à votre père, à votre mère, à vos soeurs, à vos frères. . .

Françoise MICHEL.

L'Action Catholique.

Madame, en colère, à sa servante:

—Margot, si c'est ainsi, je vais être obligée de prendre une autre bonne.

—Vous avez raison, madame. Il y a bien de l'ouvrage pour deux.

—Sais-tu ce qu'on voit, à Paris, quand la pèche est ouverte?

—Mais. . . des lignes et des chapeaux tout le long de la Seine.

—Pardon!. . . quand la pêche est ouverte, à Paris comme ailleurs, on voit le noyau.

—Pouvez-vous me dire qui est celui qu'on enterre?

—Ma foi, je pense que c'est celui qui est dans le corbillard.

La bonne.—J'ai dit que vous n'étiez pas là, monsieur.

Monsieur.—Et qu'a-t-il répondu?

La bonne.—Ah! Tant mieux!

Lauréats du concours de français de l'A.C.F.A.

GRADE I "A"

Rosaline Aubin, Ecole con. de Falher	100
Peaul Emile Cliche. Ecole con. de Falher	100
Gabrielle Gariépy, Ecole con. de Falher	100
Ida Guindon, Ecole con. de Falher	100
Hervé Langelier, Ecole con. de Falher	100
Aurore Beaudoin, Ecole con. de Falher	99
Dora Gamache, Ecole con. de Falher	99
Léandre Hachez, Ecole con. de Falher	99
Antoinette Maure, Ecole con. de Falher	99
Camille Chevrette, Ecole con. de Falher	98
Eva Roy, Ecole Con. de Falher	98
Eugène Lemire. Ecole con. de Falher	98
Cécile L'Heureux, Ecole con. de Falher	98
Patricia Poirier, Ecole con. de Falher	98
Florida Trudeau, Ecole con. de Falher	98
Pierre Doucette, Ecole con. de Falher	97
Paul Pariseau, Ecole con. de Falher	97
Cécile Albani, Ecole con. de Falher	96
André Gagnon. Ecole con. de Falher	96
Sylvio Jouvert, Ecole con. de Falher	96
Véronique Tremblay, Ecole con. de Falher	96
Alphonse Arnauld, Ecole Arctic	94
Isabel Clifford, Ecole Bonnyville	94
Rosaire Gagnon, Ecole con. de Falher	93
Rose Hélène Villeneuve, Ecole con. de Falher	93
Clara Comeau, Ecole con. de Falher	92
Jean Dupuis, Ecole con. de Falher	92
Flore Ethier, Ecole con. de Falher	92
Claudia Gervais, Ecole con. de Falher	92
Victoire Hachez, Ecole con. de Falher	92
Léon St-Arnauld, Ecole Arctic	91
Rolande Brodeur, Ecole con. de Falher	91
Jean Baptiste Mercier, Ecole Arctic	91
Léo Audette, Ecole con. de Falher	90
Lucienne Poirier, Ecole con. de Falher	90
Estelle Collins, Ecole St-Joseph	89
Alphée Pelletier, Ecole con. de Falher	89
Lucia Poirier, Ecole con. de Falher	89
Albert Grotier, Ecole con. de Falher	87
Armand Allarie, Couvent Notre Dame	86
Gérard Campeau, Ecole St-Joseph	86
Jacques Dargis, Ecole Arctic	86
Lucien Dentinger, Ecole con. de Falher	86
Cécile Maure, Ecole con. de Falher	86
Marguerite Frigon, Ecole Arctic	85
Alan Major, Ecole St-Joseph	85
Lucille Malon, Ecole Arctic	85
Hélène Bellerive, Couvent Notre Dame	84
Armandine Brochu, Ecole Arctic	84
Rolande Chalifoux, Couvent Notre Dame	84
Jean Marcotte, Ecole Bonnyville	84
Marguerite Guillemette, Ecole Bonnyville	82
Marie Joseph Guillemette, Ecole Bonnyville	82
Denis Gamache, Ecole St-Joseph	81
Solanges Phalempin, Ecole con. de Falher	80
Jacqueline Thibodeau, Ecole Bonnyville	80
Adélia Longchamps, Ecole Bonnyville	79
Valérie Gosselin, Couvent Notre Dame	79
Gertrude Rousseau, Couvent Notre Dame	78
Emile Déry, Ecole Bonnyville	77
Antoinette Pelletier, Couvent Notre Dame	77
Berthe Foisy, Ecole St-Paul	76
Walter Kirkwood, Ecole Bonnyville	76
Irène Martin, Ecole Arctic	76
Alphonse Michaud, Ecole Arctic	76
Emile Riopel, Couvent Notre Dame	76
Thérèse Trottier, Couvent Notre Dame	76
Victoria Benoit, Couvent Youville	75
Emelda Michaud, Ecole Arctic	75
Claire Sabourin, Ecole St-Paul	75
Thérèse Ouimet, Ecole Bonnyville	74
Alice Robert, Couvent Notre Dame	74
Adrienne Roy, Ecole St-Paul	74
Arthur Boisvert, Ecole Bonnyville	73
Aline Limoges, Ecole Bonnyville	73
Edouardina Nadeau, Ecole Bonnyville	73
Fabiola Tremblay, Ecole Bonnyville	73
Edouard Vallée, Ecole Bonnyville	73
Albert Lacombe, Ecole Bonnyville	72
Cécile Levasseur, Ecole Bonnyville	72
Léo Lirette, Ecole Bonnyville	71
Eva St-Pierre, Ecole Bonnyville	71
Laurent Duchesneau, Ecole St-Paul	70
Georges Parenteau, Ecole Arctic	70
Olivine Boisvert, Ecole St-Paul	69
Donald Dupuis, Ecole con. de Falher	69
Bernard Beaudry, Ecole St-Paul	68
Laurent Meunier, Couvent Notre Dame	68
Bertha Dupré, Ecole Bonnyville	67
Stanley Guertin, Ecole St-Joseph	67
Hélène Patrie, Ecole St-Joseph	67
Fred Bokenfohr, Couvent Notre Dame	64
André Frigon, Ecole Arctic	64
Emile Généreux, Ecole St-Paul	64
Anna Laberge, Ecole Arctic	64
Florence Lemieux, Ecole Bonnyville	64
Paul Trottier, Couvent Notre Dame	64
Thérèse Gauthier, Couvent Notre Dame	62
Cécile Letourneau, Couvent Youville	62
Alice Gill, Ecole St-Paul	61
Germain Brunelle, Ecole St-Paul	60
Léo Chassé, Ecole St-Joseph	59
Arthur Chalifoux, Couvent Notre Dame	58
Clément Déry, Ecole Bonnyville	58
Pierre Malo, Ecole Arctic	58
Aline Verrier, Ecole Bonnyville	58
Lionel Leclair, Ecole Arctic	57
Joseph Cloutier, Ecole St-Paul	56
Remi St-Arnaud, Ecole Arctic	54
Edouard Limoges, Ecole St-Joseph	54
Muriel Thibodeau, Ecole St-Paul	54
René Magnan, Couvent Youville	50

GRADE I "B"

Marcel Blackburn, Ecole Grandin	100
Georgette Comeau, Ecole Thibeault	100
Thérèse Cormier, Ecole Donnelly	100
Juliette Côté, Ecole Donnelly	100
Lucete Duchesne, Ecole Tangent	100
Corine Fournier, Ecole Donnelly	100
Annette Gaumont, Ecole Sainte-Claire	100
Yolande Giroux, Ecole Donnelly	100
Juliette Gascon, Ecole Thérien	100
Marie Ange Gervais, Ecole Thibeault	100
Ephrem Godbout, Ecole Saskatchewan	100
Annette Houle, Ecole Thibeault	100
Robert Lacombe, Eole Ardmore	100
Yolande Lacourse, Ecole Thérien	100
Paul Lauzon, Ecole Saint-Michel	100
Julie LeBlanc, Ecole Saint-Emile	100
Alfred Magnan, Ecole Beaumont	100
Angéla Montpellier, Ecole Thibeault	100
Imelda Normandeau, Ecole Sainte-Claire	100
Ella Paradis, Ecole Big Fish Lake	100
Marcel Poirier, Ecole Publique de Saint-Albert	100
Paul Requier, Ecole Donnelly	100
Henri Schafer, Ecole Thibeault	100
Lucie Sheehan, Ecole Thibeault	100
Lillian Steffes, Ecole Thibeault	100
Armel Sylvestre, Ecole Riopel	100
Gustave Théberge, Ecole Thibeault	100
Lucette Croteau, Ecole Ardmore	99
Flore Granger, Ecole Tangent	99
Ivydelle Labrie, Ecole Labrie	99
Adrienne Blackburn, Ecole Grandin	98
Henri Brusset, Ecole Saint-Michel	98
Hélène Carle, Ecole Thérien	98
Edgar Cormier, Ecole Donnelly	98
Eveline Demers, Ecole Beaumont	98
Armand Gaumont, Ecole Sainte-Claire	98
Lucie Hayse, Ecole Lac la Biche Mission	98
Albert Jacob, Ecole Tangent	98
David James, Ecole Sacré-Coeur	98
Thérèse Labelle, Ecole Publique de Saint-Albert	98
Rock Lafranchise, Ecole Publique de Saint-Albert	98
Marguerite Lambert, Ecole Grandin	98
Cécile Meunier, Ecole Thérien	98
Rita Morel, Ecole Tangent	98
André Piard, Ecole Saint-Michel	98
Lucille Tailleur, Ecole Riopel	98
Thérèse Thériault, Ecole Tangent	98
Edward Verhulst, Ecole L'Abbé	98
Hélène Caouette, Ecole Thibeault	97
Antoine Granger, Ecole Tangent	97
John Pardell, Ecole Ardmore	97
Léo Pétrin, Ecole Clover Valley	97
Rose Marie Beauchamp, Ecole Thérien	96
Léo Beaudry, Ecole Sacré-Coeur	96
Thérèse Belzil, Ecole Saint-Paul	96
Eugène Bérubé, Ecole Beaumont	96
Solange Bruyère, Ecole Sacré-Coeur	96
René Carle, Ecole Thérien	96
Rodolphe Chalifoux, Ecole Beaumont	96
Rosa Durand, Ecole Diligence	96
Gérard Fillion, Ecole Donnelly	96
Gilbert Gauthier, Ecole Donnelly	96
Annette Gibeault, Ecole Frontenac	96
Hubert Godbout, Ecole Saskatchewan	96
Maurice Gravelle, Ecole Sainte-Claire	96
Alcide Lamoureux, Ecole Saskatchewan	96
Jacques Laramée, Ecole Belzil	96
Léo Leclair, Ecole Sacré-Coeur	96
Roger Potvin, Ecole Riopel	96
Blanche Régimbald, Ecole Sacré-Coeur de Legal	96
Alice Rocque, Ecole Sainte-Claire	96
Lorraine Royer, Ecole Beaumont	96
Gisèle Soucy, Ecole Saint-Aubin	96
Annie Kormysh, Ecole Duvernay	95
Ephrem L'Heureux, Ecole Donnelly	95
Yvonne Logan, Ecole Thibeault	95
Maxine Beauchamp, Ecole Sacré-Coeur	94
Rita Brûlé; Ecole Donnelly	94
Philippe Côté, Ecole Saint-Aubin	94
Lorraine Desrosiers, Ecole Sacré-Coeur de Legal	94
Kathleen Doolan, Ecole Publique de Saint-Albert	94
Jacques Dubrule, Ecole Labrie	94
Léonie Godbout, Ecole Saskatchewan	94
Marguerite Guay, Ecole Tangent	94
Louise Harpe, Ecole Lac la Biche Mission	94
Léonard Johnson, Ecole Thérien	94
Philippe Lafond, Ecole Thibeault	94
Rodolphe Longdeau, Ecole Thérien	94
François Letain, Ecole Sacré-Coeur	94
Edna Racine, Ecole Pontiac	94
May Thorburn, Ecole Sacré-Coeur de Legal	94
Raymond Bilodeau, Ecole Charest	93
Léona Canull, Ecole Saint-Emile	93
Léon Giroux, Ecole Donnelly	93
Hector Houle, Ecole Thibeault	93
Jacques Albert, Ecole Donnelly	92
Simone Beaudoin, Ecole Tangent	92
Fabiola Belley, Ecole Sacré-Coeur de Legal	92
Maurice Blackburn, Ecole Grandin	92
Bernice Brault, Ecole Thibeault	92
Yvonne Cormier, Ecole Springfield	92
Bernadette Croisietière, Ecole Sacré-Coeur de Legal	92
André Dame, Ecole Grandin	92
Lisette Duquette, Ecole Publique de Saint-Albert	92
Jean Luc Forcier, Ecole Donnelly	92
Ruth Kemble, Ecole Saint-Michel	92
Simone Lacombe, Ecole Ardmore	92
Oswald Lamoureux, Ecole Saskatchewan	92
Roma Paradis, Ecole Big Fish Lake	92
Yvonne Perrot, Ecole Labrie	92
Marion Roberge, Ecole Labrie	92
Métro Ternovoy, Ecole Champlain	92
Victor Trudel, Ecole Grandin	92
Margaret Yetlaw, Ecole Big Fish Lake	92
Bernadette Brochu, Ecole Thibeault	91
Léon Dupuis, Ecole Thibeault	91
Pauline Gibeault, Ecole Thibeault	91

(Suite à la page 7)

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

L'ACADIE—1749 à 1756

Chronologie et informations supplémentaires.

1753, 28 mars. Les Lords of Trade répondent à Hopson: "Comme il serait très imprudent de les irriter maintenant qu'ils sont tranquilles, vous ne les contraindrez que lorsque les circonstances le permettront sans danger. Soyez-en le juge puisque vous êtes près d'eux".

Novembre. Après 13 mois d'administration conciliante, Hopson tombe malade et retourne en Angleterre. Ces quinze mois de répit furent funestes aux Acadiens, car ils contribuèrent à les endormir dans une fausse sécurité.

1753—Au départ de Hopson, Charles Lawrence, qui faisait partie du Conseil de la Nouvelle Ecosse depuis 1749, en devint le président et gouverna la colonie, en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur.

1754—août 1er—Lawrence fait connaitre aux Lords sa politique: "Tant que les Acadiens n'auront pas prêté serment—et ils ne le prêteront que s'ils y sont forcés—tant qu'ils auront des prêtres français violemment perturbateurs, on ne saurait espérer qu'ils s'amenderont. Comme ils possèdent les plus vastes et meilleures terres de la Province, la colonisation ne peut y progresser aussi longtemps qu'ils resteront en cette situation. Quoique je sois très-éloigné de vouloir adopter cette mesure sans l'approbation de Vos Seigneuries, je n'en suis pas moins d'avis que, si les Acadiens refusent de prêter serment; mieux vaut qu'ils disparaissent—they were away.

Voilà le grelot attaché.

En attendant que les Lords absorbent sa pernicieuse suggestion, Lawrence commence une série de provocations tellement vexatoires, qu'on a cru bon de faire disparaître des archives d'Halifax tous les documents produits par les Acadiens pour se défendre.

Septembre 24—Arrestation de l'abbé Daudin et de 5 des notables de Piziquid, qui avaient osé demander justice.

Octobre 29—Réponse des Lords à Lawrence.

Leurs Seigneuries conviennent que l'obstacle à toute colonisation anglaise est bien la présence des habitants français, mais avant de se prononcer, ils veulent soumettre le cas à Sa Majesté. Ils mettent en doute les droits de possession des Acadiens et se demandent si le refus de prêter serment n'est pas en effet une raison suffisante pour invalider leur titre de propriété. Ils conseillent de consulter le juge en chef—Belcher—son opinion peut servir de base aux décisions ultérieures.

"Nous pourrions désirer que fussent prises des mesures propres à **opérer légalement cette confiscation**, de manière que vous soyez à même de concéder ces terres aux personnes désireuses de s'y établir."

Ils avisent de consulter Shirley, mais l'avise en même temps que "toute idée de créer là une colonie britannique semble impraticable tant que les forts français de Beauséjour et de Gaspareaux n'auront pas été détruits. . .

Dans cette réponse donnée sur un ton si circonspect, mais si clair, Lawrence eut bientôt fait d'y trouver un programme d'action, qu'il va suivre à la lettre.

Belcher s'empresse de déclarer que les Acadiens n'ont plus le droit de prêter serment, après avoir refusé de le faire et que la conséquence la plus claire de ce refus, c'est qu'ils n'ont plus le droit de posséder quoi que ce soit dans la Province.

Le fameux jugement de Belcher rendait la déportation fatale et apparemment légale.

Voici comment notre archiviste en chef, Arthur Doughty, apprécie le jugement de Belcher:

"He does not appear to have examined the official corespondance between the year 1715 and 1755, or even the minutes of the Council. At any rate, he presented a document ill-founded in fact and contemptible in argument."

Il ne restait plus à Lawrence qu'à rendre facile cette déportation décidée en fait.

1755—L'arpenteur Charles Morris. sur l'ordre de Lawrence a préparé un rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour déporter les Acadiens; il présente son rapport au début de l'année 1755.

Il a fait le dénombrement de tous les groupes acadiens et scruté à la loupe leur facilités de s'échapper. Il en arrive à la conclusion que les 1000 soldats anglais dispersés dans la Province ne sont pas assez forts pour s'emparer de la population sans danger et qu'il faudra recourir à quelques stratagèmes. Il se permet d'en suggéré plusieurs. On pourrait faire croire aux Acadiens qu'on va les conduire en Canada, ou encore les cerner dans les églises un jour de dimanche, ou encore se jeter sur les villages pendant la nuit quand tout le monde est au lit, etc., etc.

Ce gentil petit rapport fut jugé si intéressant qu'il n'est pas visible dans les Archives d'Halifax. Il a été trouvé par hasard chez un épicier d'Edimburg, qui le déposa au Musée britannique, où chacun peut le lire et s'édifier. Parkman s'est payé ce petit plaisir, mais il ne s'en est jamais vanté.

Afin de ne rien risquer, Lawrence peu rassuré, résolut de recourir à Shirley. Les Lords of Trade lui avaient fortement conseillé, le 29 octobre 1754.

Doughty à la page 101 et 102 de son livre "The Acadians' Exiles", nous apprend qu'en réponse à une lettre de Shirley au Secrétaire d'Etat, Sir Thomas Robinson, en date du 23 mai 1754 le dit Secrétaire avait répondu en juillet "that it was the King's wish, that Shirley should cooperate with Lawrence in attacking the French forts of Nova-Scotia."

Evidemment pour un loyal sujet comme Lawrence le désir du roi était un ordre sans réplique.

D'ailleurs Shirley était censé être un spécialiste dans l'espèce, puisque le Secrétaire d'Etat, conseillé par Anson et Warren avait donné une mission, le 14 octobre 1747: "Sa Majesté vous prie d'étudier comment ce projet —de déportation—pourrait être exécuté en temps opportun et quelles précautions il faudrait prendre pour éviter les inconvénients qu'on redoute —révolte générale.—Lauvrières, Vol. 1 p. 408.

Lawrence s'adresse donc à Shirley.

1755—12 janvier—Il lui écrit: "Nulle mesure de sécurité n'est adéquate, tant que nous n'aurons pas absolument extirpé les Français du fort Beauséjour et de tout le nord de la Baie de Fundy."

"Plus nous retardons, lui répond Shirley, et plus les Français se fortifieront, et il se met à lever une armée dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, dont il confie le commandement au colonel Moncton.

30 janvier—Lawrence prévient aussitôt Monckton de ses intentions, pour qu'ils ne viennent pas gâter la sauce:

"Je ne demanderai à aucun d'eux de prêter serment, vu que la prestation du serment nous lierait les mains et nous empêcherait de les chasser, dans le cas où comme je le prévois, la chose deviendrait nécessaire."

Avril 17—Départ de Plymouth du vice amiral Boscawen, qui avait reçu —outre des instructions secrètes portant la signature du souverain—une lettre du Secrétaire d'Etat Robinson, datée de la veille—laquelle a disparu —et une lettre circulaire, adressée aux gouverneurs de toutes les colonies britanniques d'Amérique , leur enjoignant de s'aboucher avec le dit vice-amiral en vue de la défense de leur Province respective.

Juin 2—Arrivée de l'armée de Monckton. Proclamation de Monckton "aux habitants de Chigectou, Baie Verte, Trintemare, Chicodie, rivière Saint-Jean et dépendances, leur enjoignant de se rendre à son camp pour faire leur soumission et apporter toutes armes à feu, épées, pistolets, etc., sinon ils seront traités comme des rebelles et passés par les armes."

Juin 6—150 soldats anglais viennent aux Mines sous prétexte d'un "fishing frolic" et demandent l'hospitalité dans les familles et confisquent toutes les armes qu'ils peuvent trouver dans les maisons.

Juin 10—Les habitants volés se plaignent au gouvernement, qui les rabroue, en les traitant de séditieux et d'impertinents.

Juin 16—Vergor du Chambon rend le fort Beauséjour, après un semblant de résistance et Gaspareaux succombe par le fait même.

Juin 20—Boishebert, attaqué au fort Saint-Jean fait sauter ses bastions déjà croulants, brûle ses magasins et se retire avec les habitants et leur missionnaire, le père Germain, à un quart de lieu en amont, où les Anglais n'osèrent l'attaquer.

Juin 24—Les Acadiens, qui s'étaient plaints de s'être fait voler voyant la chute de Beauséjour, s'excusent de leur mieux d'avoir osé se plaindre.

1755, 25 juin—Lawrence écrit au vainqueur de Beauséjour:

"A aucun prix ne souffrez qu'ils prêtent le serment d'allégeance, de peur qu'ils ne s'en prévalent pour fonder leurs réclamations. Comme ils —les Acadiens pris les armes à la main à Beauséjour—méritent le plus sévère châtiment, je suis heureux de constater que vous avez soigneusement évité dans vos articles de capitulation quoi que ce soit, qui put leur permettre de jouir à l'avenir de leurs terres et de leurs habitations."

Juillet 3—Quinze Acadiens qui s'étaient plaints de l'enlèvement des armes sont cités devant le Conseil pour hostilité et impertinence de langage. On les somme de prêter le serment sans réserve, ils refusent de le faire avant d'avoir consulter leurs compatriotes.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 16 AOUT 1933.

Le concours de français

Un facteur de survivance française

La publication des noms des lauréats du concours de français de l'A.C.F.A. se termine cette semaine.

Nous croyons savoir que les organisateurs de ce concours sont satisfaits des résultats obtenus.

Plus de trois milles (3,000) petits franco-albertains ont pris part à ce concours. On s'imagine facilement toute la somme de travail qu'a dû s'imposer le comité du concours pour qu'une telle initiative soit couronnée de succès.

* * *

Les concours de français de l'A.C.F.A. prennent d'année en année une importance de plus en plus grande. Ils sont même devenus une chose nécessaire, car c'est grâce à eux, souvent, que l'on peut juger des progrès accomplis par un élève dans l'étude de la langue française.

De plus, ils sont un excellent moyen d'inviter nos chers petits compatriotes à mieux respecter et aimer leur langue. Et nous défendons courageusement ce que nous respectons et aimons.

Il ne faut pas ignorer que tout le bien que peuvent accomplir ces examens annuels devient inutile si les parents n'encouragent pas leurs enfants à parler en français à la maison. A quoi servirait à un élève d'apprendre à l'école quelques notions de grammaire et de composition françaises, si, une fois rendu à la maison, il n'entend résonner à ses oreilles que des syllabes anglaises.

Comme le faisait si bien remarquer S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., au dernier congrès de l'A.C.F.A., l'école française doit être le prolongement de la famille canadienne-française.

Or, il appert que dans de trop nombreux cas, des parents canadiens-français ne se font pas faute d'annihiler les progrès accomplis par leurs enfants dans l'étude de la langue française, en se désintéressant entièrement de tous les facteurs nécessaires à la survivance française.

Si les parents ne se soucient que peu de leurs devoirs du point de vue ethnique, comment peut-on espérer voir se développer dans l'âme de nos jeunes cette admirable fierté française qui se cabre devant toutes les atteintes portées contre notre langue, nos droits et nos coutumes.

L'A.C.F.A. fait sa large part pour empêcher la perte de la langue française dans nos foyers franco-albertains. Il importe aussi que tous les parents canadiens-français marchent dans le sens des directives de l'Association.

Le concours de français, alors, ne sera pas une vaine initiative, si tous les Canadiens français de l'Alberta en comprennent la nécessité comme excellent facteur de survivance française.

Maurice LAVALLEE.

Ce qu'il faut penser des CéCé-efs

Il doit y avoir quelque chose de bon dans leur programme dit-on. — Avant de procéder à l'analyse détaillée du programme, voyons de quelle doctrine sociale leur mouvement est l'expression.

La publication du programme des Cécé-efs a fait naître une louable curiosité. Les quelques dépêches et commentaires qui ont paru dans les journaux à son sujet n'ont pas eu l'heur de satisfaire les personnes qui croient que notre régime exige des réformes et, dans quelques cas, des réformes radicales. Le Bulletin des Agriculteurs du 27 juillet dernier publiait quelques notes à ce propos, dont nous extrayons les passages suivants: "Pour notre part, nous avouons désirer en connaître davantage. Nous avons déjà questionné plusieurs personnes à ce sujet, et elles ont paru ne pas être à l'aise pour faire la lumière sur cette question. Nous comprenons que la régie des chemins de fer dans le pays et des liqueurs dans plusiurs provinces, sont déjà un peu du socialisme; il y en a bien d'autres et c'est pourquoi il serait bon que le peuple sache où est la démarcation entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Nous inclinons à croire que l'étatisation de certaines utilités publiques, tel que les banques et les pouvoirs d'eau seraient pour l'avantage du peuple; serait-ce un mal aux yeux de quelques-uns? Nous aimerions à le savoir. Il doit y avoir du bon et du mauvais dans le programme Co-Ops. Pourquoi ne pas prendre chaque article en particulier et en montrer les avantages ou les inconvénients au lieu de tout condamner en bloc?"

Et plus loin, le rédacteur déclare:

"Nous ne croyons pas que le peuple puisse tolérer indéfiniment le régime d'injustice qui préside actuellement. Le peuple cherche quelque chose et si on ne lui apporte pas l'évolution ou les réformes dont il a besoin, il est dangereux qu'il s'accroche à n'importe quoi. Nous croyons donc qu'un programme comme celui de la C. C. F., devrait être étudié point par point par des compétences qui n'ont rien autre chose en vue que le bien social. Il y a certainement là quelque chose de bon sur certains points, et si on se contente de condamner en bloc, le peuple ne prendra pas cela au sérieux et il sera possible qu'il accepte tout le programme."

Avant de procéder à l'analyse détaillée de chaque point du programme, il convient de nous demander en premier lieu quel est le principe basique des réformes préconisées. Les Cécé-efs réclament la substitution de l'Etat à l'administration, c'est-à-dire l'acquisition par l'Etat ou la Chambre des Communes—à titre onéreux ou gratuit—des industries: chemins de fer, mines, assurances, électricité, banques, institutions de crédit de tous genres; le développement des coopératives de consommation qui seront nécessairement une autre phase de la socialisation générale, ou mieux une conséquence de l'étatisation du crédit, du transport et de l'électricité; la communauté des fortunes au moyen d'impôts à progression rapide sur le revenu et les successions, à moins qu'il ne s'agisse d'une saisie de tous les biens comme l'explique M. Hugli, l'un des Cécé-efs les plus militants; la transformation de la mentalité populaire et des institutions publiques par la méthode dite d'infiltration qui consiste à faire pénétrer dans tous les domaines les idées socialistes.

Le principe sur lequel repose le mouvement de M. Woodsworth est donc le socialisme intégral. Sur ce principe, il nous est facile de porter un jugement ferme. Le socialisme ne convient pas aux catholiques parce qu'il nie le droit de la société. Nous avons cité souvent les déclarations du Souverain Pontife condamnant en termes jamais équivoques une doctrine qui représente un danger certain pour la société religieuse et civile. Sur cette conviction, en écoutant la voix de l'Eglise, nous pouvons en toute confiance, nous prononcer contre le socialisme. Sans doute, comme le dit Sa Sainteté Pie XI, "il faut que la libre concurrence, et plus encore les puissances économiques, soient effectivement soumises à la puissance publique en ce qui relève de celle-ci." Mais il ne relève pas de la puissance publique d'attribuer à chacun la somme de richesses qui lui est dévolue. Il ne lui appartient pas davantage de fixer le juste prix des choses, parce que celle-ci dépend d'une "estimation commune" et non d'une législation arbitraire.

Le R. P. Coulet, analysant les données du socialisme déclare de plus: "S'il s'agit de régler le mouvement même de la production, ce n'est pas davantage à l'Etat qu'il appartient de le faire; mais bien à ces "groupements inférieurs" dont parle souvent l'Encyclique, et auxquels l'Etat ne doit pas se substituer pour remplir les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes, sous peine de commettre une injustice en même temps que de troubler d'une manière dommageable l'ordre social." Et Pie XI, après avoir apporté ces précisions sur ce que l'Etat ne doit pas faire, déclare que parmi les fonctions du gouvernement figure celle "de diriger, de surveiller, de stimuler, de contenir, selon que le comportent les circonstances et que l'exige la nécessité." Le gouvernement s'il n'a pas le droit de se substituer aux puissances économiques a le devoir de les contenir et de les contrôler.

Voilà pour la doctrine générale que prêchent M. Woodsworth et les Cécé-efs. Quant aux réformes particulières demandées dans leur programme, il faut voir en quelle mesure elles sont l'expression de pratique de cette doctrine. De cette "mesure" découlent les motifs que nous avons de les rejeter.

Léopold RICHER.

(Le Droit)

Toute alliance est impossible entre le mal et le bien; on ne se réunit pas à l'abîme, on s'y engloutit.—Chateaubriand.

Ceux qui ont résolu de combattre sous l'étendard du Christ doivent être persuadés que vouloir écarter de leurs épaules le joug de la discipline, ce n'est point s'assurer le triomphe, mais c'est s'exposer à de honteuses défaites.—S. S. Pie XI.

Tout l'ensemble des vérités religieuses est de nature à rapprocher et à réconcilier les riches et les pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels, et, avant tous les autres, ceux qui dérivent de la justice. — Léon XIII.

Oui, tout enfant a droit à vivre et à bien vivre aussi bien dans son âme que dans son corps! Et ne pas donner à son âme le pain spirituel dont elle a besoin, est, quel que soit le prétexte que l'on invoque, un geste plus criminel que de lui refuser le pain de chaque jour. — S. Em. le cardinal Verdier.

Les vaincus que le temps ne relève pas sont ceux qui ont douté de leur cause. — Louis Veuillot.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

Mission du Lac Saine-Anne

Chapitre Cinquième

TRAVAUX ET SUCCES. — 1844-1846

Le premier hiver au Lac Ste-Anne

MM. Thibaut et Bourassa passèrent ensemble leur premier hiver au Lac Sainte-Anne, partageant leur temps entre les travaux matériels et l'étude.

A l'école de son confrère et supérieur, M. Bourassa se formait à la vie de missionnaire. "Je profiterai de ce temps, écrit-il, pour me mettre au courant des Missions et apprendre de M. Thibault, tant de ses exemples que de ses paroles, la manière de vivre en bon prêtre. Plût à Dieu que j'en eûsse profité!" Il en profita de fait si bien que, douze ans plus tard, lorsqu'il était sur le point de quitter la Rivière-Rouge pour rentrer dans le diocèse de Québec, son confrère put écrire de lui à M. Cazeau, vicaire général de ce diocèse: "C'était un prêtre régulier et d'une piété tendre. Il est bien instruit et capable en théologie. Ne le jugez pas à l'abord ni à la mine, car il est certainement plus qu'il ne montre. Vous verrez que je ne dis rien de trop quand vous le connaitrez". (Lettre du 30 mai 1856. Archives de l'Archevêché de St-Boniface). M. Thibault d'ailleurs n'avait pas attendu ce temps pour constater les succès de son auxiliaire, tant dans la pratique des vertus sacerdotales que dans la science des langues sauvages. Le 6 avril 1845, il écrivait, d'Edmonton, à Mgr Provencher: "M. Bourassa doit passer l'été au Lac Ste-Anne, pour instruire ceux qui y sont et ceux qui y viendront. C'est un excellent sujet et un très bon prêtre. Il comprend passablement le cris, mais il le parle un peu difficilement. Il s'y applique beaucoup, il a un très grand désir d'aller à la Rivière la Paix. Je l'y laisserai probablement aller, pour ne point l'affliger". (Bulletin de la Société Historique de St-Boniface, vol. III, p. 249).

Nos deux missionnaires eurent en outre, pendant cet hiver, à achever leur maison, couper et charroyer leur bois de chauffage, tendre les rêts pour se procurer "le poisson quotidien", etc. "Le bon Dieu seul connait ce qu'ils endurèrent de misères et de privations pendant ces commencements de leur Mission", remarque avec raison le R. P. Lacombe. (Notice inédite sur la Mission du Lac Ste-Anne).

Dès que la saison le permit, ils s'occupèrent aussi de défricher et cultiver un champ. Nous verrons en son temps que ce ne fut pas sans succès.

Pendant le carême de 1845, le travail spirituel reprit avec intensité: il s'agissait de préparer les chrétiens à la réception des sacrements. Le résultat fut en lui-même bien petit, mais, si l'on tient compte des circonstances, on peut le dire très consolant. "Le dimanche des Rameaux, écrit M. Thibault à son Evêque, j'ai eu le plaisir d'admettre seize personnes à la première communion. Tous nos vieux chrétiens se sont approchés du tribunal de la pénitence; plusieurs même ont eu le bonheur de participer au banquet pascal". (Lettre du 5 avril, d'Edmonton).

Zèle des Ministres Protestants

Pendant que les missionnaires catholiques travaillaient ainsi dans leur résidence, le zèle des ministres protestants semblait s'être avivé à la flamme du leur. Les succès de M. Thibault au Lac Froid et au Lac la Biche, son message à la Nation Dénée et son rendez-vous au Portage la Loche avaient excité leur émulation. Par ordre du Gouverneur de la Baie d'Hudson, le Rév. M. Evans, le plus ancien des trois ministres qui résidaient alors au Fort de la Rivière au Brochet—Norway House—fit la visite des différents postes du Nord. Il se rendit notamment jusqu'au Fort Résolution, sur le Grand Lac des Esclaves, et à la Rivière la Paix; et, à son tour, il donna un rendez-vous à tous les Sauvages, pour l'été 1845. Il leur adressait une lettre magnifique, dans laquelle, suivant la pittoresque expression du bon vieux McKenzie, bourgeois de l'Ile-à-la-Crosse, "il leur promettait plus de beurre que de pain". (M. Laflèche, Etat général des Missions du diocèse de St-Boniface, 9 avril 1855).

La visite de M. Evans n'avait pourtant pas obtenu partout le résultat désiré par lui et par ceux qui l'envoyaient. On s'en convaincra en lisant le récit suivant, que nous tenons de la bouche du vénéré Mgr Joussard, O.M.I.

Quand le Révérend arriva au Fort Résolution, les Sauvages se groupèrent avec empressement autour de lui.

—Je viens, leur dit-il, pour vous parler de la Prière. . . Mais je suis trop fatigué pour le faire ce soir: je vous reverrai demain, et je vous parlerai.

Pauvre ministre! Il avait compté sans l'influence de M. Georges Deschambault, le bourgeois du lieu, un chrétien dont la piété exemplaire et la bonté pour les Sauvages lui avaient gagné l'estime et l'affection de tous. Quand donc le ministre se fut retiré, le bourgeois prit à son tour la parole.

—Mes enfants, dit-il, n'écoutez pas cet homme, il ne vous apprendrait pas la vraie prière; mais si vous voulez voir et entendre le véritable "homme de la prière", la Robe noire, rendez-vous, l'été prochain, au Portage la Loche: il y sera.

Le message de M. Thibault, on le voit, était arrivé au Fort Résolution.

Le lendemain, quand le ministre voulut parler aux Sauvages, il n'eut personne pour l'écouter.

Cet insuccès pourtant ne le découragea pas. Dès que le printemps fut venu, il se mit en route pour ne pas manquer au rendez-vous qu'il avait donné. Un excellent interprète, Montagnais et très estimé de sa nation, Thomas Habel, l'accompagnait. Rien donc ne manquait au ministre pour un succès complet. Mais Dieu en avait décidé autrement, et voulait épargner une épreuve aussi dangereuse que celle-là à un peuple qui y allait dans la simplicité de son coeur. Au moment où le ministre et son interprête entraient sur les terres des Montagnais, au détour d'une pointe de la rivière, M. Evans, qui gouvernait lui-même son canot, aperçut quelques canards, et, comme il saisissait son fusil pour les tuer, le coup partit soudain et frappa dans le dos l'infortuné Habel, qui n'eut que le temps de dire un mot et expira. Force fut alors à M. Evans de rebrousser chemin, car il n'eut pas été prudent pour lui, après un semblable accident, de se montrer parmi les Montagnais, tant les meilleurs sauvages eux-mêmes, en ce temps-là, étaient soupçonneux. (D'après M. Laflèche, loc. cit.)

La Grande Campagne de M. Thibault. — 1845

Retraite pascale au Fort Edmonton

M. Thibault, de son côté, quitta le Lac Ste-Anne le Jeudi-Saint, se dirigeant vers le Fort Edmonton, où il arriva le lendemain.

Il y trouva plus de peines que de joies.

"Mes pauvres néophytes d'Edmonton, écrivait-il à Mgr Provencher, le 5 avril, sont toujours pour moi un sujet d'humiliation profonde. Il vous faudra, Monseigneur, envoyer en ces tristes parages un missionnaire plus rempli de l'esprit de Dieu. Peut-être obtiendra-t-il mieux que moi la conversion de ces infortunés sauvages? L'ivrognerie les démoralise et les abrutit, si l'on peut employer ces expressions à leur égard. Le vol est aussi leur passion, sans doute pour satisfaire leur désir effréné de boire. Leurs guerres continuelles avec les nations voisines, nourrissant leurs coeurs de haine, étouffent le peu de disposition qu'ils auraient à suivre les lois du Dieu de la paix. Les Montagnais sont beaucoup plus dociles, plus religieux et plus constants dans leurs bonnes résolutions."

On voit, par ces derniers mots, que les Montagnais plaisent à M. Thibault beaucoup plus que les Cris. Ces sentiments ne feront que grandir. Aussi lorsque, bientôt, il sera déchargé du soin des Montagnais, il commencera à prendre en dégoût ses missions et songera à retourner au Canada.

Deux premières communions, le jour de Pâques, furent tout le résultat de cette courte retraite.

(A suivre)

Le parti de Woodsworth

(Suite et fin)

III

La C.C.F. et la conception matérialiste de la société

Il semble bien ue nous devrions reprocher à la C.C.F. d'avoir, sinon en principe du moins en fait, une sociologie matérialiste. Et voici, dans ses grandes lignes, le raisonnement qui nous conduit à cette conclusion.

Selon leurs propres témoignages, les Co-ops veulent travailler à l'avènement d'un "nouvel ordre social".

Ils doivent donc nous apporter un programme social complet, un programme pleinement et véritablement conforme à la nature et au but de la société humaine, un programme qui organise les hommes non seulement en fonction des biens matériels mais surtout en fonction des biens spirituels, enfin un programme vraiment politique dans le sens le plus élevé du mot.

Or les Co-Ops ne nous présentent qu'un programme économique, c'est-à-dire un programme politique tronqué, pour ne pas dire faussé; leur nouvel ordre social n'est établi qu'en fonction des biens matériels.

C'est pourquoi nous croyons justifié de conclure que ce programme repose pratiquement sur une conception matérialiste de la société.

Et maintenant reprenons une à une les propositions de ce raisonnement afin de mieux voir l'exactitude de chacune et mieux saisir la force probante de leur enchainement.

Que les Co-Ops prêchent l'avènement d'un nouvel ordre social, il suffit de lire leurs manifestes et leurs discours pour s'en convaincre. Le programme de Calgary se présente comme un "challenge to the existing social order" et il réclame des "radical political and economic changes" "La question est de savoir si maintenant nous sommes disposés à établir un ordre social (1)", dit Miss MacPhail à la Chambre, après avoir parlé à Toronto de la nécessité d'une "révolution. . . mentale". M. Garland parle à son tour "d'inaugurer par des méthodes constitutionnelles légales un nouvel ordre spécial (2)". M. Woodsworth enfin propose une "révolution complète de notre structure économique et sociale". Et c'est justement parce qu'ils veulent édifier un nouvel ordre social qu'ils s'unissent pour former un nouveau parti **politique.**

Et alors ce nouveau parti politique, précisément parce que parti politique et parce que promoteur d'un nouvel ordre social, est censé nous présenter un programme politique complet, un plan général de l'ordre qu'il veut instaurer, un plan social pleinement et véritablement conforme à la nature et au but de la société humaine: bref, le plan de tout ce qu'on compte faire pour permettre à la société de réaliser le bien commun que la nature elle-même lui impose, c'est-à-dire la vie vertueuse des citoyens et la prospérité publique. L'ordre social est avant tout un ordre humain, l'ordre des relations à mettre entre les hommes et non entre les choses. Les relations s'établissent d'abord en fonction des biens spirituels et ensuite en fonction des biens matériels, mais ordre humain toujours. Ordre qui se réalise par les cadres extérieurs de la législation et des institutions, mais principalement par ces sources intérieures d'équilibre que sont les vertus humaines: justice, charité, etc. Dans le paragraphe: "Relationalisation chrétienne", **Quadragesimo anno** expose magnifiquement la notion complète et véritable de l'ordre social.

Voilà donc une esquisse du programme politique complet, à la fois moral et économique, que nos partisans d'un nouvel ordre social devraient nous présenter. Or, ils n'offrent qu'un programme économique, c'est-à-dire qu'un morceau de programme politique; ils ne préconisent que des réformes d'ordre matériel: réformes de choses et non de personnes. Dans leurs manifestes, leurs conférences et leurs articles de journaux, il n'est question que de réformes monétaires, bancaires, industrielles: jamais ils ne disent ce qu'ils pensent sur la liberté et les devoirs moraux du citoyen, sur le statut personnel des individus, sur le statut familial, sur la réorganisation du droit civil, sur les questions de religion et d'enseignement. Pour eux, il n'y a qu'un problème: celui de la distribution des richesses. La seule cause de la crise actuelle, c'est la mauvaise répartition des richesses; comme le seul remède, ce serait de tout remettre entre les mains de l'Etat pour refaire une plus juste répartition.

Certes nous n'ignorons pas que l'activité économique, ainsi que s'exprime un de nos sociologues canadiens, "exerce aujourd'hui une telle pression, envahit à ce point tous les compartiments privés et publics qu'elle conditionne en son fond la question sociale", mais nous savons aussi u'elle ne fait que la "conditionner", et qu'elle n'est "qu'une fraction de la vie temporelle des peuples'. C'est pourquoi, en voyant le programme politique des Co-Ops se restreindre systématiquement à un programme économique, nous n'hésitons pas à l'accuser de "supposer que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être (3)" et de présupposer ainsi, au moins inconsciemment, cette conception matérialiste de la société humaine qui forme le caractère propre et foncièrement antichrétien du socialisme véritable.

On objectera peut-être que ce programme politique n'est pas tout leur programme, mais n'en contient qu'une partie. S'ils n'en ont pas développé la partie morale, c'est qu'elle se ramène aux principes déjà existants; par suite ils n'ont pas à en parler. Ils ne se proposeraient que de changer l'ordre économique; ce serait tout ce qu'ils voudraient signifier par leur nouvel ordre social. Tout d'abord nous leur répondons que ce serait déjà tomber un peu dans le matérialisme que de confondre l'économique et le social. D'ailleurs, nous les voyons souvent parler des deux comme de choses distinctes. De plus, nous leur disons qu'il est absolument impossible d'accomplir les changements radicaux qu'ils se proposent de faire dans l'ordre économique, sans changer par le fait même les rapports moraux entre les hommes. Des situations économiques totalement différentes ne peuvent manquer d'engendrer entre les individus eux-mêmes, et entre l'Etat et les individus, de nouveaux rapports de justice et de droit, une nouvelle conception de l'autorité. Ils doivent donc prévoir dans leur programme ces changements sociaux et moraux. Nous avons le droit de savoir ce qu'ils pensent sur ces points. Leur silence à ce sujet ne peut être que condamnable et manifeste le peu de souci qu'ils ont pour les valeurs spirituelles.

Et encore, se posant en réformateurs, ils devraient voir que la crise que nous traversons comme le dit Pie XI avec tous les gens bien pensants, n'est pas tout un déséquilibre moral. Et alors, dans leur plan de réforme, ils devraient accorder au moins quelque attention à la réforme spirituelle "sans laquelle, dit le Pape, tous les efforts seraient vains." Mais non, ils n'en disent rien, et bien plus, ils affirment à l'envie qu'il n'y a qu'à changer l'ordre économique et tout sera réglé. N'est-ce pas nous fournir d'autres motifs de les accuser de matérialisme?

Enfin ils nous a été donné de saisir sur le vif un **confirmatur** de nos affirmations. Nous avons entendu à la Chambre le discours du chef de l'opposition contre la résolution Woodsworth, et quand il a déclaré, avec force et très justement, que la crise présente était non seulement une question économique et industrielle, mais aussi une question morale, dans le groupe des Co-Ops on accueillit cette déclaration avec un rire sceptique et dédaigneux. N'est-ce pas assez significatif? Après cela, on comprend que M. MacInnis appelle Karl Marx "son vieil ami", qu'il vante son "génie" et sa "doctrine profonde".

Conclusion

Sur les trois points en question, nous avons donc trouvé la C.C.F. en faute, plus ou moins gravement selon le cas. Et comme une erreur sur un seul de ces points suffit à vicier ce mouvement dans son fond, nous croyons qu'il entre dans cette catégorie de socialisme "atténué et moins intransigeant", dont parle **Quadragesimo anno,** mais qui reste encore assez vrai socialisme pour ne pas mériter l'adhésion des catholiques. Certes, nous savons bien que les Co-Ops comptent parmi eux nombre d'hommes éminemments respectables; mais ce n'est pas eux, c'est le programme et le parti que nous jugeons.

Nous tenons à le redire. Ce jugement n'atteint que les orientations actuelles de la C.C.F., que les tendances qu'elle nous a manifestées jusqu'ici. Si, à l'avenir, elle abandonne les positions défectueuses que nous venons de signaler, ou si elle nous montre sérieusement et clairement que ce ne sont plus là ses véritables positions; si le programme définitif que nous promet la grande convention de Régina rejette complètement le recours à la force, reconnait et respecte convenablement le droit naturel de propriété privée et manifeste un idéal social plus spiritualiste, nous n'aurons plus aucune raison de retenir nos catholiques sur le seuil de la C.C.F.

Et nous les retiendrons d'autant moins qu'ils trouveront dans ce programme beaucoup de bonnes choses. Car il faut bien remarquer que le ju-

(Suite à la page 4)

---

1. Débats, p. 1807.
2. Débats, p. 1818.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Le parti de Woodsworth

(Suite de la page 3)

..ement sévère que nous avons porté tout à l'heure ne signifie pas que tout soit à rejeter dans ce programme. Loin de là. En effet, à côté des vices radicaux que nous avons signalés, nous y trouvons plusieurs beaux principes que notre capitalisme perverti devrait méditer profondément et surtout mettre en pratique. Par exemple:

1o Le primat de l'homme dans l'économie, c'est-à-dire la subordination effective et complète des biens, de leur production et de leur distribution aux besoins humains. Ici les Co-Ops sont loin d'être matérialistes, ils le sont moins que nos capitalistes dévergondés.

2o La nécessité d'un plan et d'un principe directeur de l'activité économique pour la soustraire à une anarchie génératrice de crise et de déséquilibre.

3o La priorité du bien commun sur les intérêts de quelques particuliers. The common good rather than private profit. Voilà bien un principe d'allure tout à fait chrétienne, pourvu que rather than private profit n'aille pas jusqu'à l'exclusion complète du profit personnel et pourvu que common good comprenne les biens spirituels et les biens matériels.

4o Un perfectionnement plus poussé de la législation sociale, assurances, etc.

Sur tous ces points, nous nous entendrions parfaitement avec les Co-Ops. . . mais il faudrait que les trois autres disparaissent.

Georges LEVESQUE, O.P.

On aurait trouvé un sérum contre la grippe

Trois médecins anglais annoncent le résultat de leurs recherches conjointes

LONDRES.—Le "Lancet", organe de la profession médicale, annonce que trois médecins anglais ont découvert un animal auquel on peut inoculer le virus de la grippe. C'est le furet, un quadrupède carnassier allié à la fouine et à la belette, dont on se sert pour chasser le lapin.

Cette découverte permettrait de fabriquer un sérum contre la grippe pour les êtres humains.

Nombre des naissances plus grand

Tandis que le nombre des naissances diminue en Europe et aux Etats-Unis, il augmente d'une manière formidable en Extrême-Orient. — Des chiffres.

PARIS.—Tandis que le nombre des naissances diminue en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Russie, il augmente, au contraire, en Extrême-Orient, d'une manière formidable.

Une statistique établit qu'il naît chaque année: en Chine, 14,500,000 enfants; aux Indes anglaises, 11,600,-000, aux Indes néerlandaises, 2,600,-000; au Japon, 2,100,000.

Combien faibles apparaissent, à côté de ces chiffres, ceux des nations européennes; en France, 722,000; en Grande-Bretagne, 130,000; en Allemagne, 978,000.

L'Europe entière, sans la Russie, n'enregistre que 7,700,000 naissances par an, presque moitié moins que la Chine; l'U. R. S. S. dans son ensemble en compte 6 millions environ, les Etats-Unis 2,200,000. En outre, la fécondité diminue rapidement dans presque tous les pays de race blanche, si bien que l'excédent des naissances sur les décès, qui existe encore en Europe, en Russie, en Amérique, décroît chaque année.

En Extrême-Orient, au contraire, les excédents annuels ne cessent d'augmenter. Ils atteignent dès à présent: aux Indes anglaises, 3,470,-000; aux Indes néerlandaises, 1,140,-000; au Japon, 940,000.

Quel est le mot le plus long de la langue française?
Réponse.—ANTICONSTITUTIONNELLEMENT.

Elle.—La pauvre femme de Boilard est morte hier soir.—Qu'est-ce qu'il va faire maintenant?
Lui.—La meilleure chose qu'il peut faire, c'est de l'enterrer.

Le capital au service du travail

Nous estimons plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail, par les éléments empruntés au contrat de société. PIE XI.

Qu'on nous entende bien, il ne s'agit pas de céder, ici, si peu que ce soit, à l'illusion marxiste, et d'annuler ou restreindre un des droits légitimes du capitaliste ou à son développement. Aussi bien le socialisme marxiste ne supprime pas le capital, non plus qu'il ne se prive de ses services, il tend seulement à créer un supercapitalisme concentré entre les mains de l'Etat ou de quelques organisations syndicales, et il soutient, au nom d'une théorie fallacieuse, que les possesseurs de ce capital, dont il se sert tout comme un vulgaire syndicat financier, n'ont droit à rien. Mais dans la pratique, ainsi qu'on le voit en Russie, le dividende est remplacé par une cascade de prélèvements, effectués sur le profit des entreprises et qui tous ont pour objet déguisé de rémunérer les capitaux utilisés et de faire vivre l'armature bancaire maintenue par l'Etat russe. Si on ne donnait rien aux capitalistes — individus ou Etat — en échange des risques courus et des services rendus, le capital absorbé par les entreprises ne se renouvellerait pas, et on viendrait vite à son total épuisement, à moins que des salariés, épargnant héroïquement, ne remettent bénévolement aux pouvoirs publics ce qu'ils auraient réservé sur leur gain pour le sacrifier sans retour.

Il s'agit, pour nous, de libérer le travail d'une tutelle étouffante, d'une exploitation ruineuse, celle qui vient des jeux d'argent et de crédits accumulés sur l'activité féconde des hommes. Et nous pensons ici aux prélèvements excessifs de certains conseils d'administration dans les grandes sociétés. — à l'emprise des syndicats financiers ou des banques qui se chargent des émissions ou augmentations de capital, en prélevant le sixième, le cinquième ou le quart de l'argent apporté par les épargnants, en promettant monts et merveilles aux naïfs mobilisés par la presse spéciale, les démarcheurs ou les banques assurées d'une grasse commission, — aux tributs exigés d'une entreprise et de ses filiales, par les holdings ou autres combinaisons étagées de sociétés, contrôlées à peu de frais, — au prix excessif imposé fréquemment par celui qui ouvre un crédit nécessaire, ou consent un prêt, parce qu'il participe au contrôle de l'entreprise ou a partie liée avec le syndicat financier, — aux combinaisons diverses et fructueuses qu'se traitent quelquefois entre les administrateurs et les banues et dont l'entreprise fait toujours les frais. Bref, tous les désordres nés de cette erreur fondamentale qui porte à croire que l'argent, ceux qui le possèdent ou simplement même ceux qui sont censés le représenter, ont une maîtrise complète et justifiée.

1.—Il n'est pas vrai de dire que les actionnaires fondent une entreprise. On les appelle à constituer le capital d'une affaire, dont un groupe de fondateurs a posé la fin, étudié les modalités, arrêté les statuts et le plus souvent engagé l'avenir, en s'assurant les terrains, les bâtiments quelquefois, un lieu enfin, dont la possession ultérieure fixe l'entreprise. Le plus souvent, les fondateurs deviennent les administrateurs et gardent l'autorité, après avoir assumé les risques et les responsabilités; cette autorité ne leur vient nullement du capital qui n'assure à l'entreprise que la possession des moyens inertes de production. Il arrive aussi que fondateurs et actionnaires se confondent, le capital étant souscrit par un groupe restreint de personnes ou de familles, mais on se trouve alors en présence d'une de ces sociétés moyennes qui fonctionnent droitement, à l'abri des jeux de banque et de bourse, aussi longtemps du moins qu'un malheur ne les livre pas à une tutelle financière.

2.—Lorsqu'il s'agit non pas même d'actionnaires, mais d'actions anonymes qui vagabondent d'un porteur à l'autre, au hasard des échanges boursiers, on ne peut dire, croyons-nous, qu'on se trouve vraiment en présence de coopérateurs de l'entreprise. Toutes les réformes des sociétés anonymes qui reposent sur le mythe de l'épargnant anonyme sont vouées à l'échec complet. L'épargnant anonyme, a fortiori le spéculateur, sera toujours insaisissable, car il n'achète pas une coopération à une entreprise, mais un titre, pour le revenu qui s'y attache ou pour le capital.

3.—Toute réforme des sociétés de capitaux doit tendre à constituer des institutions. Ce point nous semble acquis. Mais il faut voir alors qu'il est deux institutions ou deux branches institutionnelles fort distinctes: la société des capitalistes et la société des travailleurs, qui est l'entreprise proprement dite. Encore la société des capitalistes ne peut-elle être fondée sur des titres anonymes: il n'y a institution que par réunion de personnes humaines.

4.—Il résulte de là qu'une institution ne peut naître, du côté des capitalistes, qu'en réunissant des actionnaires stables, connus comme tels, possesseurs d'actions nominatives, dont la mutation devrait être entourée de garanties, comme il arrive pour des immeubles. S'il parait difficile d'exclure les autres actionnaires vagabonds, nous ne voyons pas comment on pourrait contester aux actionnaires stables, vraiment liés à l'entreprise, le droit d'avoir des actions nominatives privilégiées par le nombre de voix dont elle bénéficieraient; il suffirait de limiter par un maximum légal ce vote plural. Quant aux actions ordinaires et anonymes, le dividende leur convient, puisqu'on ne leur demande rien de plus; elle ne devraient pas donner plus d'autorité sur l'entreprise qu'un titre de rente n'en donne sur l'Etat. Mais il va sans dire qu'en ce qui les concerne, la stérile mais immense activité des bourses de valeurs est à réformer de fond en comble; car, s'il est un capitalisme de banques et de groupes financiers qui coûte fort cher aux entreprises, il est aussi un capitalisme de bourse qui n'est pas moins ruineux, sinon pour le travail du moins pour l'épargne.

5.—Quelle que soit la structure institutionnelle de la société des actionnaires, elle ne peut faire reposer la maîtrise de l'entreprise sur la possession de la majorité des actions ou des voix. Le capital encore une fois donne la possession des moyens de production, moyens inertes, lors même qu'il s'agit de machines, il est serviteur, grand serviteur si on veut, mais non pas maître: la maîtrise doit être cherchée du côté de l'intelligence et du travail.

Cette maîtrise, au début, revient presque toujours aux fondateurs; la transmission en devait être faite à ceux qui, après eux, prendraient réellement sur eux la responsabilité et le risque. En sorte que l'autorité sur les institutions de production apparaît comme la charge d'un homme ou d'un groupe d'hommes, placés au centre de l'institution, entre la société des actionnaires qui contrôleraient leur gestion, au nom du capital, dans la mesure où celui-ci est engagé, et l'entreprise elle-même, réunion des travailleurs associés au premier rang du groupe directeur.

6.—La conséquence est que la structure institutionnelle de l'entreprise ne peut reposer sur le simple contrat de salaire; rendre au travail sa primauté, restituer un ordre humain à la production exige qu'on sorte enfin du régime libéral où les travailleurs salariés ne sont pas des associés, mais des passants presque aussi anonymes que les actions. Qu'ils participent à la société de l'entreprise, et ils rapprocheront les entreprises sociétaires des entreprises personnelles. Qu'ils aient part aux profits, ceux qui reviennent au capital étant assurés, et ils auront à la prospérité commune un intérêt propre. Qu'ils participent à la gestion, chacun à son rang, l'autorité nécessaire à l'entreprise étant préservée et garantie, et ils feront aux exigences des capitalistes un utile contrepoids. On objectera que les salariés n'ont pas la juste compréhension des intérêts communs, mais ce ne serait qu'une raison pour la leur donner; chose possible, car ils ont plus de part à la prospérité de l'ensemble, et ils le savent, que l'actionnaire inconnu:

Nous entendons bien que cette restauration de la primauté du travail heurte une montagne de préjugés. Mais le système capitaliste actuel, lui, écrase des peuples entiers. C'est plus grave. On en contestera surtout la possibilité, démontrant, en langage d'argent comme toujours, que les entreprises n'y résisteraient pas. Nous pensons le contraire et nous croyons que la démonstration s'en fait actuellement à travers le monde. M. Lucien Romier observait ces jours-ci (1) que "de 1921 à 1929, c'est-à-dire dans la phase qui précéda la "surproduction" et la "crise", les prix restèrent supérieurs de plus d'un tiers aux prix de 1913". Il s'agit des prix de gros et M. Romier ajoute:

"La comparaison des prix de détail, si elle était possible, nous apporterait un témoignage encore plus probant. Le témoignage des prix de gros, bien qu'il soit trop sommaire, suffit du moins à nous montrer que le nouveau capitalisme n'a pas réalisé la première condition de son équilibre: loin d'avoir fait baisser les prix, il les a fait monter jusqu'à la rupture, autrement dit jusqu'au krach de 1929."

Nous trouvons ici une confirmation nouvelle de cette constatation qui s'impose chaque jour davantage: le système capitaliste actuel est un système coûteux, ruineux, pour les travailleurs, pour les chefs réels des entreprises, pour les nations, auxquels il impose d'excessifs prélèvements, qui ne profitent qu'à une petite minorité ploutocratique, et à la tourbe des spéculateurs qui ne travaillent pas. On ne le corrigera pas avec des réformes timides, mais en rétablissant "ordre humain, qui fait du travail l'unique source de la richesse des nations et du capital, de l'argent, son serviteur, non son maître.

(La Croix) Georges Viance.

(1) "La disgrâce du capitalisme" (Revue des Deux Mondes, 1er mars 1933).

La propriété industrielle et les canadiens-français

Liste de brevets d'invention, marques de commerce, dessin de fabrique et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa à des Canadiens français durant le mois de juin 1933. (Service Technique Albert Fournier", Procureurs de Brevets d'invention de Montréal).

Brevets d'invention

332,775 Arthur Audet, Honfleur, P Q. "Pompe; 332,781 J. C. O. Boutin de Montréal, "Loquet de fenêtre"; 332,783 J. N. Daudelin de St-Hyacinthe, "Rasoir de sûreté"; 332,785 Cyprien Deschamps de Conquest, Sask., "Jambe artificielle"; 333,146 Paul d'Aragon de Montréal, "Méthode d'extraction de métaux"; 333,524 J. H. Ecrement de Montréal, "Blaireau"; 333,528 Emile Gagné de Rimouski, P. Q., "Joint de rails"; 333,552 Alfred Paradis de Magog, P.Q. "Installation à gaz"; 333,555 Arthur S. Saucier de Montréal, "Moustiquaire de fenêtres".

Marques de commerce

Henri B. Lagrenade de Montréal, un dessin-marque pour la vente de chaussures

Joseph M. Labonté d'Outremont, un dessin-marque pour la vente de bois plaqué.

Dessin de fabrique

N. A. Desmarteau de Montréal. "Bouchon pour bouilloires"

Droits d'auteur

"L'anthologie des poëtes canadiens" par Jules Fournier: "Petite Histoire du Canada" par l'abbé Adélard Desrosiers,—imagée par G. H. Duquet; "Quelques réflexions sur la mutualité" par Henri Béliveau; "Calendrier du pêcheur pour le Canada" par J. O. Dumas.

Une école de conférenciers

La gare de Windsor à Montréal, offrait le 2 août dernier vers 4 h. de l'après-midi, un spectacle qui passa inaperçu pour la plupart, mais que quelques observateurs remarquèrent avec intérêt.

Un petit groupe d'hommes d'âge divers se pressait autour d'un religieux que les enveloppait d'un regard paternel. Ils étaient arrivés là les uns après les autres, d'un pas rapide, une flamme dans les yeux.

Ils partiront bientôt. Où allaient-ils? Un ami nous le révéla. C'était le premier groupe de l'Ecole des Conférenciers qui s'ouvrait le soir même, à Vaudreuil. Une douzaine avaient répondu à un appel discret. Animés d'un beau zèle apostolique, convaincus que la connaissance de la doctrine sociale catholique est nécessaire à qui veut instruire et guider la masse ouvrière, ils allaient suivre des cours et s'initier à l'exercice de la parole dans la solitude d'une maison de campagne.

Autour du directeur de cette Ecole, le R. P. Archambault, S.J., quelques maîtres dévoués se sont groupés: le R. P. Chagnon, S.J., le R. P. Lévesque, O.P., le R. P. Richer, S.J., M. J.-B. Desrosiers, P.S.S. Et durant une semaine ils prépareront à cet apostolat laïque que l'Eglise demande instamment de ses fils, ces hommes venus du peuple, suivant le conseil de Pie XI et qui retourneront vers lui, pour l'attacher davantage au Christ et aux saines idées religieuses et sociales. Heureuse et louable initiative à laquelle nous souhaitons le plus vif succès.

Un nouveau timbre

Le ministère des Postes veut honorer le Royal William, construit à Québec en 1830.

OTTAWA.—Le Canada émettra un nouveau timbre pour commémorer le centenaire de la conquête de l'Atlantique par le vapeur. Le Royal William, construit à Québec en 1830, quitta Pictou, N. E., le 17 août 1833 et il fut le premier navire à traverser l'Atlantique sous l'unique pouvoir de la vapeur. Il arriva à Londres après 25 jours de navigation.

Le nouveau timbre, qui portera une reproduction du Royal William, sera bleu, et aura une valeur de 5 cents. Il sera en vente le 17 août.

Les Jésuites et le secret de leur puissance

Tel est le titre d'un ouvrage, en deux forts volumes, que vient d'écrire un calviniste autrichien Fulop-Miller et que les éditeurs ont lancé sur le marché de tous les pays. La Vie catholique de Paris l'apprécie dans un de ses derniers numéros. Elle reconnait le louable effort de l'auteur pour mener aussi consciencieusement que possible l'enquête qu'il a poursuivie. Il y a réussi dans son ensemble. Il trace un remarquable et juste tableau de l'activité théologique, philosophique, littéraire, scientifique, scolaire, artistique, missionnaire, etc., des Jésuites. Mais l'observant en dehors, avec ses yeux et une mentalité de protestant, il ne pouvait en saisir pleinement l'esprit. Les lecteurs, qui parcourront cet ouvrage, ne devraient pas oublier ce fait capital. Il y aurait aussi un certain nombre d'erreurs de détail à relever. La Vie catholique en signale quelques-unes, puis elle conclut: "D'une manière générale, l'auteur exagère souvent l'originalité de la Compagnie de Jésus et lui attribue des mérites qui lui sont communs avec tous les catholiques, et auxquels elle n'a donc aucun droit exclusif. Aux reproches qu'il lui adresse, et dont les principaux sont en fin de compte d'avoir assez froidement accueilli le criticisme kantien et la psychoanalyse, là encore l'Eglise serait tout entière à mettre en cause, et les Jésuites n'ont point là-dessus de doctrine propre. L'auteur accoutumé à la liberté totale des opinions parmi les protestants, discerne souvent mal ce qui chez les catholiques est un dogme imposé, ce qui est spécial à un ordre religieux et ce qui est simple conception individuelle. . . . Pour lui, le "secret" est dans une organisation "où s'allient la plus stricte discipline et la liberté individuelle". La remarque est juste; si l'on nous permet de la compléter, nous ajouterons, d'abord, que la fameuse "puissance" des Jésuites appartient pour une part à la légende plutôt qu'à l'histoire, ensuite que cette union même de l'autorité et de la liberté n'est point tellement spéciale à la Compagnie de Jésus, puisqu'on la retrouve à des degrés divers en bien d'autres ordres, et dans l'Eglise catholique tout entière; enfin, qu'une telle union suppose une parfaite communauté de vues, un accord fondamental sur le but de la vie, sur l'idéal à poursuivre, et sur les moyens à employer. Seule une longue formation inspirée par des principes surnaturels, et offrant le Christ Jésus comme objet d'étude, d'amour et d'imitation, créera cet accord. Un mécanisme administratif n'y suffirait pas. On a défini saint Ignace en deux traits: un esprit qui calcule, un coeur qui ne calcule pas. Des deux, le second est le principale; c'est là, croyons-nous, qu'est le dernier mot du "secret".

La bière le sauve

Un conducteur de camion chargé de bouteilles l'échappe belle en Ontario

KEMPTVILLE, Ont.—Jerry Clark, conducteur de camion, doit la vie à la bière. Le lourd camion chargé de bière qu'il conduisait capota et prit feu près d'ici. Clark demeura pendant près d'une heure prisonnier sous un amas de caisses. La bière, s'échappant des bouteilles brisées, imbiba ses vêtements, et tint les flammes à distance. Il fut tiré de sa position par des cultivateurs. Il n'a été que légèrement contusionné.

Record aérien abaissé

Codos et Rossi (aviateurs de France) volent en 54 heures et 19 minutes du Champ Lloyd Bennett à New York, à Rayak, Syrie, une distance de 5900 milles sans arrêt.

NEW YORK.—Un autre record aérien a été brisé la semaine dernière alors que Paul Codos et Maurice Rossi, aviateurs français, ont terminé une randonnée de 5900 milles à Rayak, en Syrie en 54 heures et 19 minutes de l'aéroport Floyd Bennet à New York.

C'est la plus longue envolée qui ait été faite jusqu'à présent sans arrêt. On estime que le précédent record sous ce rapport a été battu par 650 milles. Il avait été établi par des aviateurs britanniques en février dernier.

D'après la dépêche qui a été reçue de Damas en Syrie les aviateurs français avaient encore beaucoup de gazoline dans leurs réservoirs. Ils ont consenti à descendre simplement parce qu'ils avaient déjà battu le record. Leur envolée a été un modèle de perfection sous les rapports de la conduite et de la navigation aérienne.

En arrivant en Syrie ils constatèrent que les conditions exceptionnellement chaudes de la température avaient consumé plus rapidement la gazoline qu'ils ne s'y attendaient. Le record étant battu ils consentirent à descendre par simple prudence. Ils ont été reçus en Syrie par la population libanaise, aux cris de "Vivent les Ailes de France".

L'Action Nationale

Suspendue durant les mois de vacances, l'Action nationale va reprendre ses livraisons mensuelles dès le 1er septembre. Le numéro qui paraîtra alors sera plus volumineux que les précédents et contiendra plusieurs articles d'actualité d'un vif intérêt.

Les abonnements annuels qui partaient tous de janvier pourront aussi partir maintenant de septembre 1933. Le coût est de $2.00. On s'abonne au secrétariat de l'Action nationale, La Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, Montréal.

Une base navale

Les Etats-Unis établiraient une base navale dans la Basse-Californie

TOKIO.—Des journaux japonais disent apprendre de bonne source que les Etats-Unis ont entamé des négociations avec le Mexique pour acquérir une base navale dans la Basse-Californie. Ils reproduisent en marge de cette information l'opinion d'officiers de marine qui estiment que l'existence d'une base étatsunienne en Basse-Californie menacerait la paix du Pacifique.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que ce ministère avait obtenu aux Etats-Unis, à ce sujet, des informations autorisées. Il a affirmé que l'affaire n'émeut pas le gouvernement, qui ne croit pas nécessaire de tenir une enquête.

Le journal Nichi Nichi affirme au contraire que le gouvernement étudie très attentivement l'affaire, vu que la possession par les Etats-Unis d'une base navale en Basse-Californie serait une infraction au traité de Washington.

La vie en Alberta

McLENNAN

"Mon Carnet"

La petit Laurentienne n'a pas été insensible à la belle fête du 10 août et elle prie les Laurentiens de l'est de croire qu'elle s'est unie par la pensée, aux démonstrations annuelles faites en ce beau jour.

Dans le courant de la semaine, le Rév. Père Nadeau, O.M.I., Professeur au Juniorat, a fait une visite à l'hôpital et célébrée la messe à notre chapelle. Le Rév. Père Pelchat, S.J., fit aussi une courte halte à l'hôpital. Etaient aussi de passage à l'hôpital: les soeurs du Fort Vermilion, ainsi que Soeur Anne-Clémentine et Soeur Mary Bernadetta venant prêter mains fortes aux missionaires du district de Peace River.

De nouveaux malades se sont présentés à l'hôpital, tous sont en bonne voie de guérison: Mme J. Pariseau de Donnelly, Mme H. Tousignant de Falher, M. Albert Servant de Donnelly, Yvette et Bertha Servant de Donnelly.

Naissances: Garçon, enfant de M. et Mme N. Dupuis de Falher.

Décès: Mme H. Poirier, de Kathleen, le service a eu lieu à l'église paroissiale de McLennan, mardi le 8 dernier. Sympathies à la famille éprouvée.—"Petite Laurentienne".

FALHER

Visite du Gouverneur Général du Canada

La journée du 8 août restera à jamais mémorable dans les annales paroissiales; de bonne heure une joyeuse animation régnait au sein de la population parce qu'elle devait avoir l'insigne honneur de recevoir Leurs Excellences le vicomte et la comtesse Bessborough, les distingués châtelains du Rideau Hall, Ottawa.

Vers 10 heures les cloches carillonnaient à toute volée pour annoncer l'arrivée de nos éminents visiteurs qui furent reçus par Son Excellence Mgr J. Guy, O.M.I., notre digne évêque et M. J.-B. Langelier, maire du village.

Le Gouverneur Général et la Comtesse était accompagnés de leur aide-de-camp, de celui du lieutenant-gouverneur de l'Alberta et de quelques importants personnages. La réception eut lieu dans la cour du couvent où une estrade artistiquement décorée avait été dressée. Outre nos éminents visiteurs, Lord et Lady Bessborough, y figuraient: Son Excellence Mgr J. Guy, les abbés J.-A. Normandeau, représentant la paroisse de Girouxville; J. Charest, prêtre desservant, M. J.-B. Langelier, maire; les Révdes Srs Supérieure et St-Raphaëla à gauche de Son Excellence la Comtesse.

L'adresse de bienvenue fut lue par M. J.-B. Langelier, maire du village, au nom des paroissiens. Le jeune Marc L'Heureux s'avança ensuite et présenta les voeux loyaux et sincères de la jeunesse falhérienne à titre d'écolier. Une jolie gerbe de fleurs fut présentée à Son Excellence la Comtesse par la gentille Rose Cécile Forgues.

Lord Bessborough répondit délicatement aux adresses; il fit connaître que la comtesse et lui-même appréciaient hautement les Canadiens français, etc., etc., il ajouta qu'il était content d'avoir été empêché de suivre son programme l'an dernier parce que, dit-il, je n'aurais pas aujourd'hui ce plaisir de visiter pour la première fois le district si renommé de la Rivière la Paix".

Avant de nous quitter, Son Excellence exprima le voeu que le 27 octobre, anniversaire de sa naissance, soit jour de congé pour tous les élèves falhériens.

Notons en passant qu'il fait plaisir d'avoir un gouverneur-général bilingue qui aime la langue française et qui a déjà donné de nombreuses preuves de cet amour.

Le soir de ce même jour les citoyens étaient invités à une réception en l'honneur de M. Vincent Dupuis qui fit un discours de fervent patriote et admirateur des oeuvres d'une grande figure canadienne française: feu Sir Wilfrid Laurier; il toucha certains points de la crise actuelle; ses paroles profondes furent écoutées attentivement.

M. V. Dupuis est le frère de MM. Jos. et Isaac Dupuis de cette paroisse.

Visiteurs.—Au presbytère, le Rév. Père Binet, O.M.I., curé de St-Albert; nous avons eu le plaisir de l'entendre prêcher dimanche dernier.

Le Rév. Père Pelchat, S.J., professeur au Collège des Jésuites, Edmonton; le Rév. Père Nadeau, Juniorat St-Jean, Edmonton, Rév. O. Guy, O.M.I., prédicateur au couvent de la retraite fermée des jeunes filles.

M. J.-H. Tremblay, agronome de passage à Falher.

Maladie.—Nous regrettons d'apprendre que Mme T. Toussignant, épouse estimée du gérant de la Banque Canadienne Nationale a dû être transportée d'urgence à l'hôpital de McLennan. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.—Corr.

Les donateurs du Concours de français

Le Cercle Niverville de l'A.C.J.C., St-Paul $5.00
Le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., Directeur des Semaines Sociales, Montréal .... 1 colis de volume
Mademoiselle Giselle Sauvé, Montréal .... 2 volumes
Mademoiselle Madeleine Daoust, 635, rue Christophe Colomb, Montréal .... 1 volume
Mademoiselle Jeannette l'Ecuyer, 6257 de Gaspé, Montréal .... 1 volume
Une Amie de la Jeunesse Albertaine, Montréal .... 1 volume
Mademoiselle Cécile Séguin, Montréal .... 2 volumes
Dupuis Frères, Limitée, Montréal .... 3 volumes
Le T. R. P. Ubald Langlois, O.M.I., Provincial des RR. PP. Oblats, Edmonton .... 15 volumes
M. Lionel Tellier, Falher .... 5 volumes
Madame Joseph Tremblay, Falher .... 1 volume
District scolaire Elk Park, Picardville $2.10
M. Joseph Journault, Lafond $1.00
R. P. Stanislas Lajoie, O.M.I., Falher .... $1.00 et 1 livre de prières
Mme J. M. Daoust, Falher .... 3 volumes
M. A. O. Courchesne, Falher $1.00
Mademoiselle Henriette Martel $0.50
M. J.-W. Pigeon, Edmonton .... 5 volumes

* * *

Le concours est terminé! Aujourd'hui, nous publions la dernière liste des donateurs du Concours de 1933, mais il va sans dire, que nous nous ferons un plaisir de la continuer s'il se trouvait d'autres généreux Mécènes.

Le Comité du Concours désire remercier tous les bienfaiteurs qui nous ont aidé durant cette année si difficile. Il désire exprimer sa reconnaissance envers les Commissaires, les Instituteurs et Institutrices, les Correcteurs et Correctrices et tous ceux qui, de près ou de loin, par leurs paroles ou par l'action ont su faciliter la tâche du Concours.

Le Concours est terminé: il a été un succès complet. Le nombre des concurrents a dépassé 3,000—l'objectif proposé—et malgré la baisse notable des contributions au Concours, le déficit sera très faible.

A tous, le Comité dit: "Merci!"

Les bourses de l'Ecole Normale

Nous rappelons que le Collège des Jésuites et le Juniorat St-Jean ont participé au Concours sans avoir droit à l'obtention des bourses de l'Ecole Normale.

Nous rappelons que les trois bourses de $100.00, de $60.00 et de $40.00 offertes aux trois élèves avec les plus hauts points dans les grades XII et XI réunis sont alloués à la condition que les lauréats de ces bourses aillent à l'Ecole Normale dans les cinq années qui suivent l'obtention de ces bourses.

Les bourses seront versées aux lauréats sur présentation au Trésorier général de l'A. C. F. A., d'un certificat officiel d'admission à l'Ecole Normale.

Les bourses non réclamées iront au fonds inaliénable des bourses du Concours de Français.

LE COMITE DU CONCOURS.

LAMOUREUX

Les commissaires de l'école Saskatchewan ont engagé M. Donat Baril pour l'année scolaire commençant le 4 septembre. M. Baril a enseigné plusieurs années dans la province de la Saskatchewan avec succès. Il est venu en Alberta pour se rapprocher de ses parents établis à Beaumont.

M. et Mme Omer Villeneuve sont allés en visite à Thérien. De passage au presbytère de Lamoureux: le Rév. P. Dubois, O.M.I., visitant son neveu M. Latour, de Fort Saskatchewan; les RR. PP. Tavernier, O.M.I. et Boyer, O.M.I.

Nos fermiers vont commencer cette semaine à couper le blé. Les fortes chaleurs de la semaine dernière ont avancé la mâturité du grain de quelques jours plutôt que les années passées.

Il est né à M. et Mme Joseph Paradis une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Lorette Joséphine. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Omer Villeneuve.

C'est la semaine de la Guignolée dans la paroisse de Lamoureux. Nous souhaitons aux "Anciens" plein succès dans leur tournée.—Corr.

CLYDE

Notre paroisse vient de célébrer la dévotion des Quarantes Heures qui a commencé à la grand'messe du dimanche 6 août. Pour cette occasion, nous avons eu le bonheur de posséder Mgr Nelligan, Vicaire-général de l'archidiocèse qui nous a dirigés. Cette dévotion a été couronnée de succès, la congrégation grossissant à chaque office. Il y eut deux messes chaque matin, avec une intention et un sermon entre les deux, ainsi qu'une instruction et un sermon le soir pendant l'Heure Sainte; les paroles du prédicateur étaient tellement bien choisies et intéressantes qu'elles profitaient à tout le monde et les sermons semblaient toujours trop courts.

Mgr Nelligan a eu la bonté de féliciter les paroissiens du grand nombre de communions, disant que la dévotion des fidèles attestait le zèle et le dévouement de notre clergé; il remercia en mots aimables tous ceux qui avaient aidé à la réussite des Quarante Heures.

M. l'abbé Sullivan remercia beaucoup Mgr Nelligan en notre nom de sa bonté en venant nous visiter et de l'aide qu'il nous prodigua si généreusement de toutes façons, sans pensée pour la fatigue qui ne pouvait manquer d'en résulter pour lui. Un chaleureux merci à Mgr Nelligan que nous espérons avoir le bonheur de revoir ici.

Après la conclusion des Quarantes Heures, il y eut 4 messes le mercredi matin, célébrées par M. l'abbé Sullivan, Mgr Nelligan, M. l'abbé Heffernan, curé de Radway Centre et M. l'abbé O'Malley. Il y eut encore bon nombre de communions et tout prête à espérer que ces journées de prière porteront fruit dans notre paroisse.

La prochaine assemblée des Dames de la Ligue Catholique aura lieu le samedi 26 août.

Mlle Marie Ashton est en visite chez les bonnes soeurs à l'Immaculate Hospital à Westlock.

Le temps est magnifique et les récoltes mûrissent; on espère que la grêle et le gel nous épargneront car tout le monde a grand besoin d'une bonne récolte.—Corr.

SAINT-PAUL

Activités des Junioristes O.M.I. à St-Paul

Dimanche, le 6 août, St-Paul fut l'heureux témoin d'un spectacle vraiment rare et des plus apostoliques pour entrainer vers les sommets de l'idéal religieux et sacerdotal, notre belle jeunesse. Grâce à la Providence qui dispose de tout avec une admirable sagesse, le Rév. Père Henri Routhier, supérieur du Juniorat St-Jean d'Edmonton, se trouva de passage en tournée de recrutement pour des vocations, précisément en ce beau dimanche d'août, choisi par nos Junioristes, pour donner une soirée au profit de l'Eglise et des oeuvres de vocations missionnaires. La journée allait donc être toute consacrée au culte des missions; et le bon Dieu favorisant ainsi St-Paul en y envoyant des apôtres à la parole ardente et à l'action entrainante, pour semer le bon grain et lancer l'appel de la vocation religieuse et sacerdotale.

Le matin, le Rév. Père Henri Routhier, supérieur du Juniorat, célébra la messe de huit heures et demie, servie par deux Junioristes, messieurs Eméric Drouin et Omer Charron. Présenté avec enthousiasme par le R. P. J.-Marie Leclainche, supérieur intérimaire de St-Paul, le Rév. Routhier donna le sermon sur les vocations, en français et en anglais. Il en fut de même à la messe de dix heures et demie.

Les enfants furent invités à la séance pour l'après-midi, et les grandes personnes pour le soir. Dire comment nos jeunes aspirants O.M.I. sûrent intéresser leur auditoire est difficile, car leur succès fut remarquable. Vraiment, leur talent et leur éducation supérieure furent pour beaucoup dans l'interprétation de la spirituelle comédie de Labiche, intitulée: "La Grammaire", et dans cette autre scène des "Quatre Prunes" toutes deux, pièces bien choisies et laissant comme bouquet à l'auditoire, une saine morale et chrétienne.

Pour clore cette magnifique soirée, le R. P. Routhier fut invité à adresser quelques mots. Vraiment ému, son coeur de père félicita ses chers Junioristes de leur bon esprit apostolique, et remercia chaleureusement notre population, de l'encouragement donné à cette oeuvre à cette oeuvre du Juniorat et de notre église.

L'hymne national termina dignement cette belle journée, laissant parmi nous un parfum exquis de vocations religieuses et sacerdotale.

Vers l'idéal Oblat!

Quelques jours plus tard, M. Eméric Drouin, junioriste méritant et professeur d'anglais au Juniorat St-Jean, nous faisait ses adieux pour le Noviciat de St-Laurent, Manitoba.

Comme toujours, ce gentilhomme sut faire très bien les choses: un souper d'adieu réunit au foyer familial, ses amis les meilleurs, parmi lesquels il n'eut garde d'oublier messieurs les curés et son vénéré Supérieur, le Rév. Père Routhier. En de telles circonstances, nul besoin de dire quelle atmosphère piana dans la salle à manger et partout la maison.

Après ces agapes fraternelles et amicales, nous causâmes une dernière fois coeur à coeur, dans le salon revêtu de ses plus beaux atours et orné de la récente photo agrandie du futur O.M.I. La grande soeur, Blanche, devenue depuis peu Mme Albert Prénovost, était à la fête, accompagnée de son époux. Sous ses doigts agiles, le piano, qui tant de fois groupa la famille en un choeur mélodieux, s'anima plus que jamais, et les voix sympathiques, vibrantes, à l'unisson comme les coeurs, égayèrent les échos de toute la maison. Il était beau, ce spectacle de notre belle jeunesse, repassant le répertoire de nos chants canadiens et terminant le concert par l'hymne national.

Voilà comment notre cher ami Améric Drouin reçut les meilleurs voeux des vieux, et fit ses adieux à St-Paul, avant de passer par l'école finale du Noviciat et du Scolasticat, d'où il nous reviendra prêtre O.M.I.

Une agréable surprise

Hier soir, le 12, une délégation de jeunes acéjistes suivie d'une autre composée de junioristes, arrivait au presbytère alors que le Révérend Père Lavallée terminait pieusement son bréviaire, dans la chapelle privée de la maison.

Que venaient-ils faire à cette heure, sans avoir averti? Poussés par la reconnaissance, tous ces chers jeunes gens, remplis d'idéal, venaient presser la main du Directeur de jeunesse à St-Paul, et lui offrir avec leur présents comme gage, leurs meilleurs voeux de bonne fête.

Dieu qui voit tout et qui sonde les coeurs, sans nul doute, saura récompenser dignement ces bons jeunes gens, et rendre fructueux pour le bien des âmes et de notre Canada Français, le dévouement de ses apôtres pleins de zèle, formant l'élite et les chefs de demain. Que leur exemple entraine tous les jeunes vers l'idéal du canadien-français aimant Dieu en ses prêtres et allant son chemin.

Théophane.

PICARDVILLE

Grand pique-nique dimanche le 20 août. Voici le programme: 10 h. 30 Grand'Messe solennelle avec diacre et sous-diacre; sermon de circonstance par un orateur distingué.

12 h. banquet à la salle.

1 h. 30 attractions diverses sur le terrain.

3 h. 30 balle-au-camp—Legal, Vimy et Picardville.

5 h. 30 souper.

8 h. concert par les cercles de Morinville et Picardville.

Une grande foule est attendue.

LEGAL

Mardi 8 août fut célébré en présence d'une nombreuse assistance le mariage de Alfred Henry, fils aîné de Edouard Henry et Virginie Legeay, avec Yvonne Casavant, fille de Emile Casavant et feue Eva Desrosiers. Les deux pères servaient de témoins ainsi que Lucien Roper, d'Edmonton, et Gertrude Bernard, de Beaumont, garçon et demoiselle d'honneur. La marié était élégante dans sa robe blanche de crêpe georgette avec souliers et voile blancs. Elle portait un bouquet de roses. L'union qui fut précédée de la consécration de la jeune mariée enfant de Marie à la Sainte Vierge fut bénie par le R. P. Alexis, O.F.M., du monastère d'Edmonton. De beaux chants de circonstance furent rendus par M. Noël Chalumeaux. Après la cérémonie l'heureux couple partit en voyage de noces pour quelques jours. A leur retour ils s'installeront dans la nouvelle résidence récemment construite sur leur terre voisine de M. Henry père.

A la dernière assemblée du cercle de l'A.C.F.A. qui eut lieu jeudi dernier à la salle paroissiale la résolution du cercle qui avait été rejetée par le récent congrès d'Edmonton fut de nouveau discutée et remaniée. Après la lecture de lettres et autres documents M. l'abbé Bérubé, vicaire de la paroisse, fut chargé par le président M. D. Coulombe, de présenter à la nombreuse assistance Mlle Jeanne Cypihot, ancienne élève de l'Institut Nazareth de Montréal et bachelière ès lettres, qui délivra une intéressante causerie sur le système Braille. Mlle Cypihot, aveugle de naissance a une remarquable facilité de parole et une diction irréprochable. Sa conférence fut écoutée avec la plus grande attention. Elle démontra aussi aux personnes présentes la manière ingénieuse avec laquelle les aveugles écrivent et lisent leurs propres manuscrits. Ensuite elle joua quelques morceaux de piano qui furent très appréciés. Il y avait aussi au programme deux chansons comiques par M. A. Therrien et un chant par Noël Laflamme.

De passage au presbytère dans le courant de la semaine dernière le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat d'Edmonton. MM. les abbés B. Marchand, curé de Picardville, et Koolen, curé de Vimy.

M. Rosaire Racette, maître d'école à Blairmore, Alta., a fait une courte apparition dans la paroisse et s'est rendu au couvent pour visiter Mlle Cypihot, sa cousine.

M. et Mme Joseph Aubin et leurs enfants accompagnés de Lorenzo et Antonia Laflamme sont arrivés de Falher en auto pour visiter leur mère et leurs soeurs.

Mlle Emma Laboucane, de Vermilion, Alta., est entrée en service chez les religieuses du couvent.

Le jeune Daniel Régimbald s'est blessé en tombant d'une automobile en marche. Les blessures qui parurent sérieuses au début donnent moins d'inquiétude. L'enfant est sous les soins du Dr Riopel.

Mlle Cypihot que sa famille avait laissée aux soins des religieuses du couvent pendant leur voyage à la côte du Pacifique nous a quittés pour Montréal, accompagnée de sa mère, son frère Jean et Mlle J. Gaudron, tous d'Outremont. Le retour se fera par Chicago et les chutes du Niagara.

Mme Adalbert Provost a été emmenée d'urgence à l'hôpital Général d'Edmonton où elle fut opérée de suite par le Dr Blais pour appendicite et autres complications. L'état de la malade est grave mais les nouvelles récentes donnent espoir.

M. et Mme Thomas Deschatelets ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé qui fut heureusement ondoyé à la naissance. La venue d'un garçon dans une famille de sept filles eût été une grande joie mais la Providence en a jugé autrement. Les funérailles eurent lieu lundi dernier.

Les classes de catéchisme sont commencées depuis une semaine avec 190 enfants présents et continueront toute cette semaine. L'enseignement est donné par M. le curé, M. le vicaire et les abbés Thibault et Messier. La première communion aura lieu dimanche prochain.

Baptême:—Joseph Arthur Réal, né de Joseph Riopel et Blanche Caza, parrain et marraine M. et Mme Arthur Bachand, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

Il faut diminuer la production du blé

Opinion d'un éminent économiste anglais, M. Steven Cartwright.

BANFF, Alberta. — Steven Cartwright, économiste qui prend part au congrès de l'Institut des relations du Pacifique à Banff est en faveur de la restriction de la production comme meilleur moyen de restaurer les prix du blé dans le monde entier.

M. Cartwright reconnait toutefois que les obstacles sont innombrables avant que l'on puisse obtenir une telle restriction. Le principal obstacle est peut-être bien la difficulté qu'il y a à obtenir une coopération internationale. Reste à voir toutefois le résultat de la conférence du blé à Londres.

"Sans toucher à la controverse de la surproduction et de la consommation il n'y a pas de doute que le cultivateur n'a jamais pu adapter la production du blé à la demande du consommateur, comme l'industriel peut contrôler sa production, dit M. Cartwright.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	49½
No 2 Nord	47
No 3 Nord	44
No 4 Nord	44
No 5 Nord	35½
No 6 Nord	31½
Fourrage	31½
Avoine—	
No 2 C W	23⅛
No 3 C W	20½
Fourrage	20½
Orge—	
No 2 C W	23½
No 3 C W	19½
No 4 C W	18½
Seigle—	
No 2 C W	28½
No 3 C W	25½
No 4 C W	24

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	67½
No 2 Nord	64½
No 3 Nord	61
No 4 Nord	59½
No 5 Nord	53½
No 6 Nord	50½
Fourrage	47½

Prix à Winnipeg

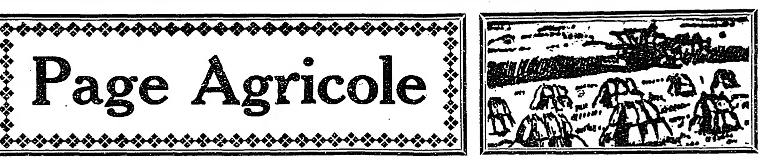
Blé—	
No 1 Nord	69½
No 2 Nord	67⅝
No 3 Nord	66
No 4 Nord	63¼
No 5 Nord	58½
No 6 Nord	54⅛
Fourrage	52⅛
Avoine—	
No 2 C W	37
No 3 C W	34⅝
Fourrage, No 1	34⅜
Orge—	
No 3 C W	40¼
No 4 C W	37
Seigle—	
No 2 C W	47¼
No 3 C W	44

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	2.00 à 2.25
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 4.00
" " " moyens	1.50 à 2.25
Bouvillons (steers) de choix	2.75 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.50
Vaches de choix	1.75 à 2.00
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	4.00 à 5.00
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Agneaux d'un an	2.00 à 3.00
Brebis	1.60 à 2.60
Porc à bacon	5.40
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.00 à 2.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00 à 1.50
Crème—	
Spéciale	14
No 1	12
No 2	09
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	13
Frais No 1 (First)	10
2ème qualité	06
Beurre—	
En boîte, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)





Notes Agricoles

Après une grosse augmentation en 1931, les exportations de beurre canadien sur le marché du Royaume-Uni ont subi une forte réduction en 1932; les exportations venant du Sud Afrique ont aussi légèrement diminué. Par contre, le sud-ouest de l'Afrique a fait son apparition parmi les pays exportateurs de beurre en 1932.

La baisse qui s'était produite après la guerre dans les exportations de fromage canadien sur le Royaume-Uni a été enrayée en 1931 et une nouvelle augmentation de 6 pour cent a été signalée en 1932; le Canada a fourni 25 pour cent des importations de fromage au Royaume-Uni pendant chacune des deux dernières années.

A propos de l'entrée des produits laitiers de l'Empire sur le marché du Royaume-Uni. la loi des Accords commerciaux d'Ottawa maintient les dispositions de la Loi anglaise des droits d'importation pour l'entrée en franchise au Royaume-Uni des oeufs, des volailles, du beurre, du fromage et des autres produits laitiers venant du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Terre-Neuve et du Sud de la Rhodésie.

La quantité de lait entier condensé et sucré fourni à la Grande-Bretagne par le Canada a quintruplé dernièrement; en 1932, le Canada venait en tête des pays de l'Empire avec 27,625 qtx. Le Canada était également, cette année-là, le principal exportateur de lait condensé non sucré, dont il fournissait 66,345 quintaux.

La quantité de jambon fournie au Royaume-Uni par les pays de l'Empire était de 75 pour cent plus forte qu'en 1931, et le Canada a fourni 20 pour cent de ces importations.

Il a été démontré par des expériences que la crème, refroidie à 55 degrés F., immédiatement après l'écrémage, reste douce au goût pendant 36 heures, ou assez longtemps pour qu'elle puisse être livrée à la beurrerie dans cet état. On peut obtenir une température de 55 degrés F., sur la plupart des fermes avec l'eau ordinaire des puits si l'on emploie une cuve calorifugée. Si l'on ne peut pas obtenir cette température avec de l'eau seule, que l'on emploie de la glace.—Divison fédérale de l'industrie Laitière et de la réfrigération.

Cinq ingrédients généralement employés dans la fabrication des savons alcalins, savoir, soude caustique, carbonate de soude, soude modifiée, métasilicate de sodium, et phosphate trisodium, ont été mis à l'épreuve pour déterminer leur efficacité dans les essais de buanderie sur une grande échelle. L'ordre dans lequel ils sont donnés ici représente l'ordre de leur efficacité.

Dès que les dindonneaux sont assez forts, on les laisse courir au large, mais il faut avoir soin de ne pas les laisser sortir à la pluie jusqu'à ce qu'ils aient au moins six semaines, car ils sont exposés à se refroidir.—Aviculteur du Dominion.

Les moutons ont un bon manteau pour l'hiver et peuvent résister au froid tant que l'air est sec et pur. Il faut leur procurer un endroit sec, non exposé aux vents et aux courants d'air pendant la nuit. Les planchers humides, le mauvais air chargé d'humidité—deux choses qui se rencontrent parfois dans les étables à vaches—sont très mauvais pour les moutons.—Ministère fédéral de l'Agriculture.

Pour empêcher l'exportation sur la Grande-Bretagne de pommes infestées du ver de la pomme, les paquebots refusent d'accepter des cargaisons de pommes venant des régions infestées à moins qu'elles ne soient certifiées non vereuses par les inspecteurs de la Division fédérale des fruits.—Publié par le Service des Renseignements, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Les inspecteurs de la Division fédérale de l'entomologie ont empêché il y a quelques jours l'entrée au Canada d'une expédition de 125 bulbes de glaieuls infestés par le thrips et venant d'Australie. De même, une expédition partant de la Nouvelle-Zélande à destination de Winnipeg a été arrêtée à la frontière canadienne pour la même raison.

L'invasion des sauterelles dans les Provinces des Prairies s'est produite presque exactement de la façon indiquée dans une carte des districts infestés, publiée au commencement de la saison par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture.

Les bâtiments de la ferme

Il faut mettre de la peinture, il faut blanchir à la chaux. — C'est le bon temps actuellement. — N'oubliez pas le poulailler!

Les foins sont rentrés dans beaucoup d'endroits, les sarclages et les binages sont à peu près terminés, en attendant que que les grains soient à maturité, ne serait-il pas intéressant de jeter un coup d'oeil sur les bâtiments de la ferme, sur les clôtures, sur les fossés là où les prairies sont découvertes et aussi sur les broussailles qui gênent et empiètent chaque année sur les champs.

Fait remarquable, quand une ferme est en bon ordre, on en voit 3 ou 4 de suite qui le sont, on sent un esprit d'émulation qui se propage de voisin en voisin.

Fait non moins remarquable, quand le contraire se produit, le laisser aller se propage de proche en proche, on a l'air de se dire: "Je ne suis pas pire que mon voisin."

Songez donc, cultivateur, au tort que le mauvais temps fait à vos bâtiments, à côté de quelques planches quelques bardeaux qui manquent, pensez à l'ensemble et mettez partout de la peinture, c'est le bon temps, elle sèchera vite.

Les temps sont durs, l'argent manque. Blanchissez à la chaux mais, coûte que coûte, entretenez vos bâtisses. Ne remettez pas à l'an prochain; c'est en y voyant chaque année que vous épargnerez de l'argent et du temps.

Pensez aussi à l'intérieur. Vos troupeaux sont dehors, nettoyez à fond vos étables et vos écuries. Voyez s'il ne manque pas de vitres aux fenêtres et même, si vous vous êtes rendu compte que l'aération se fait mal profitez de la saison pour pratiquer une nouvelle ouverture.

Voyez l'état de vos pentures, ce n'est pas tout d'avoir des ouvertures. Il faut qu'elles puissent servir utilement. Ce n'est pas en les fixant avec des clous qu'elles seront hygiéniques pour votre troupeau.

Si les araignées se sont installées dans vos étables, n'hésitez pas à détruire leurs toiles, elles n'ont pas une grande valeur et quand vous aurez bien nettoyé partout, badigeonnez avec de la chaux vive. Vous détruirez les insectes et les microbes qui attendent le retour de votre bétail pour s'en faire une proie.

Croyez-vous qu'il n'est pas plus avantageux pour vous de passer un jour ou deux à ce travail que de perdre votre temps à aller réclamer les services d'un vétérinaire, lui payer ses honoraires et risquer la perte d'un animal. Calculez et jugez. Nul doute que vous serez de notre avis.

Et votre poulailler, est-il en état? Laisserez-vous vos poules se faire dévorer par la vermine? Vous exposerez-vous à en trouver une ou plusieurs de mortes chaque semaine plutôt que de nettoyer votre poulailler.

En un mot, faites le tour partout, nettoyez partout et quand ça sera fait, vous serez heureux, doublement heureux car si des amis viennent vous rendre visite, ce sera avec fierté que vous les conduirez partout et que vous recevrez leurs félicitations.

Quand vous aurez fini là, regardez à vos clôtures. Vous vous êtes aperçus pendant les gros travaux qu'une réparation était nécessaire à tel endroit, vous n'aviez pas le temps de vous en occuper, cela se comprend, maintenant que vous l'avez, profitez-en, vous ne le regretterez pas.

Prenez les outils qu'il vous faut, détruisez les mauvaises herbes qui servent de refuge aux insectes, coupez et arrachez les broussailles, nettoyez les fossés qui empêchent l'écoulement des eaux. Vous verrez ensuite que vous n'aurez pas perdu votre temps.

N'y a-t-il pas, quelque part dans votre propriété un ponceau qui n'est pas solide, qui a failli casser sous le poids d'une charge de foin, rappelez-vous-en. S'il y a un trou dans votre chemin, qui peut faire verser une charge, remplissez-le et quand tout cela sera fait, vous serez heureux, n'est-ce pas naturel.

Vous vous serez rendu service à vous-mêmes, en nettoyant votre propriété. Vous l'aurez embellie, vous y plairez mieux, votre famille se trouvera plus à son aise, bref, tout le monde sera satisfait.

Ne remettez pas ce travail après la moisson, vos racines fourragères ou autre chose vous occuperont, sans compter les labours d'automne qui ne finissent jamais assez tôt. Ah! si la gelée n'avait pas pris!

En même temps que vous serez heureux, vous aurez fait acte de bon citoyen, votre propriété bien entretenue attirera les regards de vos voisins, des passants, l'exemple que vous aurez donné sera utile à plusieurs, et le jour où tout le monde aura compris son véritable intérêt, notre province sera plus riche et paraîtra plus belle.

Suivez notre conseil, cultivateurs qui nous lisez, et si par hasard, tout est en ordre sur votre propriété, acceptez toutes nos félicitations, vous êtes un bon exemple pour la classe agricole tout entière et nul doute que si tous nos concitoyens agissaient de même, il y aurait bien moins de déserteurs du sol, et on n'accuserait pas la profession surtout quand on sait qu'elle est belle.

R. M. P.

Mauvaises herbes

Beaucoup de cultivateurs se figurent qu'il est trop tard pour s'occuper de la destruction des mauvaises herbes, ils ont tort, nous allons le prouver.

Nous voyons actuellement dans nos campagnes des champs de grain et au-dessus, comme un bouquet intéressant, des fleurs de chardon qui se préparent à bien mûrir.

Au moindre coup de vent, les graines s'envoleront et iront fournir de la semence aux propriétaires des champs voisins, ce n'est pas très avantageux, mais c'est comme ça.

Pourquoi, d'abord, n'avoir pas échardonné au début de la végétation et puisqu'on ne l'a pas fait, ne devrait-on pas prendre les dispositions nécessaires pour enlever des gerbes le plus de chardons possible.

Si l'on disait à nos cultivateurs que dans la plupart des pays, il y a une loi, avec sanctions pénales qui rendent l'échardonnage obligatoire, ils seraient peut-être surpris, c'est pourtant le cas, les négligents sont punis et c'est juste.

Qu'on aille pas prétendre que c'est porter atteinte à la liberté des gens, c'est faux, un cultivateur qui a des roches dans son champ, c'est son droit, il ne fait tort qu'à lui-même, mais celui qui cultive des chardons fait tort à ses voisins puisqu'il les expose à voir leurs champs infestés par sa négligence.

Il y a beaucoup d'autres plantes nuisibles dont la propagation cause préjudice aux cultivateurs; on peut les classer en deux catégories; celles à graines légères comme le chardon et celles à graines lourdes que le vent n'emporte pas et qui restent la propriété du cultivateur négligent qui les possède. Dans ce cas, il ne peut avoir de sanction pénale, mais il y en a une que l'on pourrait qualifier "pécuniaire" et qui, souvent, coûte beaucoup plus cher que d'autre.

Les mauvaises herbes font du tort aux récoltes et tout le temps de la végétation, il ne faut jamais dire que les plantes sont assez fortes pour se défendre, c'est une erreur.

Les herbes inutiles qui poussent parmi la récolte ne font pas que l'étouffer, elles puisent dans le sol les principes fertilisants nécessaires aux bonnes plantes, et on peut être assuré qu'elles ne s'en privent pas; c'est du reste, pour cela qu'elles prospèrent si bien.

N'ont-elles pas l'air, ces mauvaises plantes, de dire aux hommes: "La terre est ma mère, elle vous a adoptés parce qu'elle a été forcée de le faire. est-ce que nous n'avons pas plus de droits que vous à la nourriture qu'elle peut fournir, tant pis pour vous si vous n'en avez pas assez, quand à nous, nous voulons notre part.

Que demande le sol pour produire, de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse; les mauvaises herbes puisent ces éléments toujours en avance sur la récolte, elles sont là depuis de nombreuses années quelquefois, n'ont-elles pas raison de croire que le propriétaire est satisfait puisqu'il les respecte et leur permet de se propager.

Peut-on croire que les mauvaises herbes n'enlèvent pas aussi l'humidité du sol, — l'eau est nécessaire à la plante — et, à cette époque-ci quand on en voit dans les champs de culture maraîchère, on peut dire que la récolte souffre.

Les mauvaises herbes prennent donc au sol, ses éléments de fertilité; son humidité, et elles privent les bonnes plantes d'air et de lumière; ne commettent-elles pas assez de crimes pour qu'on les condamne.

Il ne faut pas oublier que les graines des mauvaises herbes ont des facultés germinatives extraordinaires, que certaines peuvent les conserver pendant cinq, dix et même vingt ans, tel que la moutarde, par exemple.

Cette plante est particulièrement difficile à détruire dans notre province, chacun sait que c'est dans les champs d'avoine qu'on en rencontre le plus, et comme la plupart de nos cultivateurs sèment du trèfle, du mil, etc., avec leur avoine, la graine se trouve protégée et elle attend la bonne occasion pour germer. Si la végétation de la prairie se fait vite au printemps, cette graine de moutarde perd sa chance, elle attendra aussi longtemps qu'il le faudra, on peut être sans crainte, son tour viendra.

Les cultivateurs qui ont semé l'avoine seule et qui ont leurs champs infestés de moutarde peuvent la détruire dès cet automne; aussitôt leurs gerbes enlevées, ils n'ont qu'à faire un léger hersage, avec la herse à dents, la graine germera et les mauvais temps détruiront la plante.

Ceci ne veut pas dire qu'on ne peut labourer l'automne, aussitôt les graines germées, et levées, leur action est détruite, on n'a plus rien à craindre pour les récoltes futures.

Il faut, de toute nécessité, que nos cultivateurs détruisent les mauvaises herbes, s'ils ne peuvent le faire par les sarclages et les binages, il faudra qu'ils se décident à la rotation, c'est encore, au fond, le moyen le plus pratique, et, aussi le moins coûteux, on y viendra certainement.

Marcottage des rosiers

Il y a des variétés de rosiers que l'on peut multiplier rapidement par le marcottage, dit l'Horticulteur du Dominion. Le marcottage consiste à coucher les branches et à recouvrir la partie couchée avec quatre à six pouces de terre, laissant la pointe et l'extrémité supérieure de la branche exposée. A la longue, la branche s'enracine là où elle est courbée et l'on sectionne alors la partie enracinée. En général, l'enracinage se fait beaucoup plus rapidement si l'on a soin de couper la branche partiellement à travers la base d'un bouton là où on la courbe, puis de faire une autre entaille d'un pouce ou plus en longueur de la branche, à travers le bouton. Si l'on a soin de tenir cette entaille un peu entrouverte avec du gros sable, la branche forme ses racines rapidement.

Jus de légumes en boîtes

Les conserves de légumes qui sortent de la boîte font un mets excellent si on les verse, avec l'eau qui s'y trouve, dans une casserole et qu'on les laisse bouillir rapidement jusqu'à ce que presque toute cette eau se soit évaporée. On peut ensuite les assaisonner avec du beurre, du sel et du poivre, et les servir immédiatement. Ne lavez jamais les conserves de légumes avant de vous en servir, dit la Division fédérale des fruits. Les sels minéraux que contient le liquide pourraient se perdre au lavage et les légumes perdraient aussi leur bon goût. Employez l'eau de ces légumes dans des sauces ou dans des soupes si vous ne désirez pas le servir avec les légumes.

L'origine du sol

"Beaucoup de gens s'imaginent que le sol n'est qu'une masse froide, inerte et sans vie, de terre ou de boue, qui n'offre aucun intérêt et au sujet de laquelle il n'y a rien à apprendre, dit le professeur Symmerby du Collège Macdonald. "Et cependant, en réalité, la terre regorge de vie. son histoire est celle de l'histoire du monde; ses problèmes sont si variés et si profonds qu'ils jettent un défi aux plus grands savants. Le sol n'était autrefois qu'un roc solide. Par une longue série de changements chimiques, mécaniques et biologiques, ce roc original est devenu de la terre qui produit maintenant du grain, du foin, des pâturages, des pommes, des pommes de terre, des violettes et des géraniums. De nombreuses influences ont joué un rôle dans la formation du sol. Nous nous figurons que le roc ne change pas; en réalité, il change, lentement, très lentement peut-être, mais sûrement. Le sol est très ancien, comparé à la durée de la vie humaine. On estime que la formation d'un pouce de terre provenant de roc calcaire exige environ dix mille années. Les procédés qui ont changé le roc en sol continuent et exercent actuellement une influence très importante sur la fertilité de nos sols."

L'agropyre à crête a été soumise à de nombreux essais à la station expérimentale des herbages de Manyberries, Alberta. Cette graminée a donné d'excellents résultats dans les conditions de grande sécheresse, dans les régions des ranches.—Agrostologiste du Dominion.

Les Etats-Unis sont la principale source des importations canadiennes de légumes en boîtes. Presque toutes les asperges, les fèves au four et le maïs viennent des Etats-Unis, mais les champignons sont principalement d'origine française tandis que les tomates viennent de l'Italie. Les importations de pois venaient principalement de la Belgique en 1932.

Le Canada est un importateur de fruits en boîtes, mais ce qui le classe dans cette catégorie, ce sont de grandes importations d'ananas en boîtes qui, naturellement, ne sont pas produites au Canada.

Le traitement des prairies de mélilot en automne

La culture du mélilot—mieux connu peut-être sous le nom de trèfle d'odeur—est très répandue sur les prairies de l'Ouest et spécialement au Manitoba; on s'en sert surtout pour combattre les mauvaises herbes. On le sème généralement pour cela sur terre sale afin d'enlever avec la récolte de foin, avant qu'elles aient eu le temps de répandre leurs graines, la folle avoine et certaines autres plantes annuelles et vivaces qui poussent avec le mélilot. Il est nécessaire pour cela que les mauvaises herbes annuelles germent et poussent avec le mélilot, mais il arrive assez souvent que la graine de folle avoine reste inerte sur la surface du sol pendant l'année de la récolte de foin et cette folle avoine est enfouie à la charrue lorsqu'on laboure le chaume de mélilot; elle reparaît ensuite dans la récolte suivante de grain. si elle n'est pas enlevée par une jachère bien entretenue. Ceci nous explique pourquoi une culture de mélilot ne réussit pas toujours à supprimer les mauvaises herbes et pourquoi bien des espoirs que l'on fondait sur cette récolte sont déçus.

Le mélilot est cultivé actuellement sur les stations fédérales de démonstrations du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan dans les assolements systématiques, avec du grain, et l'on fait des observations soigneuses pour voir s'il est réellement utile dans la lutte contre les mauvaises herbes. A des points très éloignés l'un de l'autre comme à Petersfield, et Robbin au Manitoba et Pelly en Saskatchewan, un disquage soigneux du champ nouvellement établi de mélilot, en automne, suivi par un coup de herse, en automne ou au printemps, a recouvert la plus grande partie de la folle avoine et des autres mauvaises herbes et en a provoqué la germination et la pousse, si bien qu'elles peuvent être coupées avec le mélilot l'année suivante. Ce coup de disque en automne enfouit les graines de mauvaises herbes annuelles qui ne peuvent être extirpées si elles ne poussent pas, et il éclaircit en même temps les plantes annuelles d'hiver et les plantes vivaces qui ne font que commencer à pousser. Il n'abime que très peu les racines du mélilot, pourvu que la récolte soit d'une épaisseur uniforme et les racines fermement établies. Il y a une précaution à prendre cependant; c'est d'ajuster les lames de la herse à disques à la moitié ou à un peu plus de la moitié de l'angle habituel de coupe. L'angle auquel la herse à disques doit fonctionner dépend de la fermeté et de la texture du sol. On n'aura que peu de difficultés sur la terre noire ordinaire des prairies, mais sur les terres argileuses, qui se prennent en croûte dure, la herse à disques tend à soulever la surface en mottes et dans ce cas les racines du trèfle sont exposées à se briser.—D. A. Brown, Régisseur Station de démonstration, Brandon, Man.

La plupart des grands pays fabricants de lainages, et notamment le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Russie et le Japon, ont importé plus de laine brute cette année jusqu'ici qu'ils n'avaient fait dans les mêmes mois l'année dernière; il n'en est pas de même des Etats-Unis où les importations ont été encore plus faibles.

L'accord commercial conclu entre le Dominion du Canada et l'Union du sud de l'Afrique, signé à Ottawa le 20 août 1932, est entré en vigueur le 30 juin 1933.

Les entomologistes ont constaté dans les Provinces des Prairies que les guêpes font la chasse aux fourmis des prairies et qu'elles les portent comme une proie, empalées sur leur aiguillon—L'Entomologiste du Canada.

Lauréats...

(Suite de la page 2)

Jeanne Préfontaine, Ecole Diligence ... 91
Marie Ricard, Ecole Frontenac ... 91
Virginie Champagne, Ecole Riopel ... 90
Marcel Dubord, Ecole Plante ... 90
Girard Bélanger, Ecole Turcotte ... 90
Gérard Harnois, Ecole Saint-Albert ... 90
Maurice Lépine, Ecole Sacré-Coeur ... 90
Sam Logan, Ecole Lac des Oeufs ... 90
Lucien Lorieau, Ecole Pontiac ... 90
Jeannine Marte, Ecole Saint-François d'Assise ... 90
Robert McEwen, Ecole Sainte-Claire ... 90
Claire Badeau, Ecole Sacré-Coeur ... 90
Armande Sirois, Ecole Donnelly ... 90
Béatrice Tourangeau, Ecole Thérien ... 90
Henry Verbeck, Ecole L'Abbé ... 90
Rita Dion, Ecole Sainte-Lina ... 89
Clarence Krauskopf, Ecole Thibeault ... 89
Gérard Langlois, Ecole Tangent ... 89
Simone Michaud, Ecole Durlingville ... 89
Olga Mickolychuk, Ecole Tangent ... 89
Yvonne Préfontaine, Ecole Diligence ... 89
Elise Caouette, Ecole Diligence ... 88
Jacques Charbonneau, Ecole Grassy Island ... 88
Billy Gairdner, Ecole Lac la Biche Mission ... 88
Louis Gaumont, Ecole Sainte-Claire ... 88
Eva Godbout, Ecole Saskatchewan ... 88
Esther Johnson, Ecole Sainte-Claire ... 88
Pearl Johnson, Ecole Grassy Island ... 88
Agnès Leclerc, Ecole Girouxville ... 88
Zénovin Shandro, Ecole Duvernay ... 88
Willie Tardie, Ecole Lac la Biche Mission ... 88
Bertha Verhulst, Ecole L'Abbé ... 88
Léo Caouette, Ecole Thibeault ... 87
Marie Blanche Caouette, Ecole Lepage ... 87
Marcel Michaud, Ecole Durlingville ... 87
Gladys Beaudry, Ecole Lac la Biche Mission ... 86
André Chavet, Ecole Springfield ... 86
Rita Cloutier, Ecole Tangent ... 86
France Colongard, Ecole Saint-François d'Assise ... 86
Caroline Forest, Ecole Lac la Biche Mission ... 86
Philias Froment, Ecole Frontenac ... 86
Bert Kemble, Ecole Saint-Michel ... 86
Normand Labrie, Ecole Lepage ... 86
Cécile Lamothe, Ecole Labrie ... 86
Georges Ledoux, Ecole Labrie ... 86
Cécile Paré, Ecole Saint-Aubin ... 86
Stephen Purcha, Ecole Tangent ... 86
Louis Rioux, Ecole Duvernay ... 86
Alberta Tourangeau, Ecole Thérien ... 86
Louis Jaspar, Ecole Ardmore ... 85
Wilfrid Lavergne, Ecole Sacré-Coeur ... 85
Antoinette Boissonneault, Ecole L'Abbé ... 84
Thérèse Boisvert, Ecole Girouxville ... 84
Alma Caza, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 84
Lorraine Desnoyers, Ecole Publique de Saint-Albert ... 84
Robert Dubrule, Ecole Labrie ... 84
Albertine Houle, Ecole Tellier ... 84
Gaitanne Labelle, Ecole Diligence ... 84
Jean-Paul Lamoureux, Ecole Donnelly ... 84
Lucien Plamondon, Ecole Lepage ... 84
Cécile Plouffe, Ecole Belzil ... 84
Alice Préville, Ecole Labrie ... 84
John Twerdochlet, Ecole Champlain ... 84
Paul Voghell, Ecole Thibeault ... 84
Pierre Eugène Bérubé, Ecole Beaumont ... 83
Yvonne Gervais, Ecole Thibeault ... 83
Eugène Magnan, Ecole Charest ... 83
Ovila Baril, Ecole Grandin ... 82
Marcel Colombe, Ecole Boudreau ... 82
Roy Denning, Ecole Grassy Island ... 82
Rose Durocher, Ecole Publique de Saint-Albert ... 82
Théodore Froment, Ecole Frontenac ... 82
Marie Hamilton, Ecole Lac la Biche ... 82
Thérèse Hurtubise, Ecole Chartier ... 82
André Joly, Ecole Labrie ... 82
Paul Emile L'Abbé, Ecole L'Abbé ... 82
Gilbert Normandeau, Ecole Sainte-Claire ... 82
Gilbert Poirier, Ecole Saint-Aubin ... 82
Cécile Robinson, Ecole Lafond ... 82
Emile Schafers, Ecole Thibeault ... 82
Fred Slievensky, Ecole Duvernay ... 82
Jacqueline Trudel, Ecole Grandin ... 82
Jeannette Boisvert, Ecole Diligence ... 80
René Chalifoux, Ecole Plante ... 80
André d'Aoust, Ecole Thibeault ... 80
Juliette Demers, Ecole Plante ... 80
Jeannette Dumont, Ecole Girouxville ... 80
Rollande Gratton, Ecole Duvernay ... 80
Julienne Gaumont, Ecole Sainte-Claire ... 80
Germaine Labrie, Ecole Lepage ... 80
Hélène Labrie, Ecole Durlingville ... 80
Roland Lamothe, Ecole Labrie ... 80
Georgianna Lemay, Ecole Donnelly ... 80
Paul Proulx, Ecole Sascré-Coeur de Legal ... 80
Annie Slivensky, Ecole Duvernay ... 80
Irène Bachand, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 78
Philippe Doucet, Ecole Saint-Cyr ... 78
Aldéric Foisy, Ecole Big Fish Lake ... 78
Rosa Foisy, Ecole Big Fish Lake ... 78
Clémence Gagné, Ecole Lafond ... 78
Robert Gravelle, Ecole Sainte-Claire ... 78
John Hnatiuk, Ecole Champlain ... 78
Roch Jacob, Ecole Tangent ... 78
Juliette Lavoie, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 78
Mary Léonard, Ecole Durlingville ... 78
Lucile Montpellier, Ecole Thibeault ... 78
Adrienne Pelletier, Ecole Boudreau ... 78
Lilianne Rioux, Ecole Duvernay ... 78
Alice Savoie, Ecole Turcotte ... 78
Donald Stewart, Ecole Lac la Biche Mission ... 78
Mary Bencsificz, Ecole Lac la Biche Mission ... 76
Josephine Cunningham, Ecole Lac des Oeufs ... 76
Vernon Cunningham, Ecole Lac des Oeufs ... 76
Donald Duchesne, Ecole Tangent ... 76
Thérèse Girard, Ecole Saint-Edouard ... 76
Léo Hogan, Ecole Publique de Saint-Albert ... 76
Albert Hostyn, Ecole Sainte-Claire ... 76
Ida Houle, Ecole Tellier ... 76
Léon Joly, Ecole Labrie ... 76
Ernest Longdeau, Ecole Thérien ... 76
Alexis Montpellier, Ecole Woodglen ... 76
John Patrick Ryan, Ecole Durlingville ... 76
Victor Verhulst, Ecole L'Abbé ... 76
Eugénie Blouin, Ecole Saint-Cyr ... 75
René Rizziol, Ecole Lac la Biche Miccion ... 75
Edna Denning, Ecole Grassy Island ... 74
Agnès Deslauriers, Ecole Girouxville ... 74
Buster Jex, Ecole Lac la Biche Mission ... 74
Thérèse Lépine, Ecole Sacré-Coeur ... 74
Hélène Létourneau, Ecole Plante ... 74
Blanche Tourangeau, Ecole Thérien ... 74
Eddie Travers, Ecole Lac la Biche Mission ... 74
Louis Champagne, Ecole Chartier ... 73
Léa Mercier, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 73
Régina Aubin, Ecole Gougeon ... 72
Philippe Bienvenu, Ecole du Vieux Végreville ... 72
Armand Boisvert, Ecole Diligence ... 72
Isabelle Caouette, Ecole Gougeon ... 72
Emile Kuzma, Ecole Sainte-Claire ... 72
Victoria Leduc, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 72
Camille Robinson, Ecole Lafond ... 72
Simonne Surette, Ecole Ste-Lina ... 72
Marie Voghell, Ecole Thibeault ... 71
Léo Amyotte, Ecole Grassy Island ... 70
Marie Blanche Audette, Ecole Girouxville ... 70
Giselle Comeau, Ecole Boudreau ... 70
Hector Doucet, Ecole Saint-Cyr ... 70
Robert Mercier, Ecole Durlingville ... 70
Thérèse Pelletier, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 70
Madeleine Rouillard, Ecole Lafond ... 70
Marie Boisvert, Ecole Diligence ... 69
Alonzo Doucet, Ecole Saint-Aubin ... 69
Edouard Goulet, Ecole Sacré-Coeur ... 69
William Hominiuk, Ecole Duvernay ... 69
Clarence Labrie, Ecole Labrie ... 69
James Squair, Ecole Springfield ... 69
Molly Staveley, Ecole Lac la Biche ... 69
Edas St-Jean, Ecole Lac la Biche Mission ... 69
Blanche Kemble, Ecole Saint-Michel ... 68
Albert Carrier, Ecole Lac la Biche Mission ... 67
Joseph Desbien, Ecole Saint-Michel ... 67
Flora Jex, Ecole Lac la Biche Mission ... 67
Lionel Leblanc, Ecole Beaumont ... 67
Francis Sorge, Ecole Saint-Michel ... 67
Ernestine Jetté, Ecole Saint-Michel ... 66
Fernand Belzil, Ecole Belzil ... 65
Edith Cunningham, Ecole Lac des Oeufs ... 65
Léon Duhaime, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 65
Irène Letourneau, Ecole Plante ... 65
Irène Rocque, Ecole Sainte-Claire ... 65
Jules Journeault, Ecole Lafond ... 64
Emile Plamondon, Ecole Lepage ... 64
Yolande Coulombe, Ecole St-André ... 62
Hélène Dechaine, Ecole Grassy Island ... 60
Amédée Plouffe, Ecole Belzil ... 60
Louis Coulombe, Ecole Durlingville ... 59
Ernest Coutneye, Ecole Lac la Biche Mission ... 58
Floyd Hillerud, Ecole Champlain ... 58
Urbain Michaud, Ecole Durlingville ... 58
Albert Provost, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 58
Cécile Tougas, Ecole Saint-François d'Assise ... 58
Thérèse Laforce, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 56
Nina Laurie, Ecole Grassy Island ... 56
Claire Beauchamp, Ecole Clover Valley ... 56
Amable Bernard, Ecole Boudreau ... 56
Laurent Dubuc, Ecole Dubuc ... 56
George McEwan, Ecole Saskatchewan ... 56
Lucille Poulin, Ecole Dubuc ... 54
Bernard Vaillancourt, Ecole Lafond ... 54
Roy Erickson, Ecole Girouxville ... 53
Clairina Goudreau, Ecole Beaumont ... 53
Lucien Moisan, Ecole Sainte-Claire ... 53
Earl Schmidt, Ecole Saskatchewan ... 53
Léo Foisy, Ecole Big Fish Lake ... 52
Joseph Gariépy, Ecole Saint-François d'Assise ... 52
Marcel Joly, Ecole Chartier ... 52
Emilda Marcoux, Ecole Saint-Edouard ... 52
Annette Mercier, Ecole Sacré-Coeur de Legal ... 52
Ida Shaffer, Ecole Colver Valleu ... 52
Laura Belhumeur, Ecole Saint-Edmond ... 51
Eva Hostyn, Ecole Sainte-Claire ... 51
Lucien Rodrigue, Ecole Plante ... 51
Roland Dubuc, Ecole Dubuc ... 51
Eveline Arneault, Ecole Publique de Saint-Albert ... 50
Simone Faucher, Ecole Saint-Edouard ... 50
Victor Labouchane, Ecole Saint-Edouard ... 50
Johanne Vaasjo, Ecole Little Bear Creek ... 50

Sa Majesté la Presse

L'importance de la presse catholique et nos devoirs à son égard

La revue française: "Prêtre et Apôtre", dans un numéro récent contenait une étude remarquable du R. P. Hornaert, S.J., sur l'importance de la presse catholique et sur nos devoirs à son égard. Fait digne de mention, cet article était destiné à fournir aux prêtres matière à méditation pour leur retraite du mois. Comme les laïques, aussi bien que les prêtres, pourraient trouver profit à la lecture de cet article, nous en extrayons les passages suivants:

Sa Majesté la Presse!

Sans elle, presque rien. . .

Avec elle, presque tout. . .

Les religieux d'Espagne ont fait une expérience douloureuse. "Nous possédons des églises, des couvents, des collèges, mais pas une presse suffisante pour les défendre. Alors la révolution a confisqué les beaux couvents, les beaux collèges."

Cette histoire n'est pas propre à l'Espagne. Le même danger menace d'autres pays. Les évêques d'Italie, dans une lettre collective, signalent le petit nombre de journaux catholiques et jettent un cri d'alarme.

La maxime est vraie: On ne garde que ce qu'on défend, et ce qu'on défend bien!

Nous serions vraiment à plaindre si contre les forces organisées, nous n'avions que de petites oeuvres consolantes et gracieuses.

On n'oppose pas une fleur à un obus, un yacht de plaisance à un cuirassé.

Nous devons faire la guerre d'aujourd'hui avec les armes d'aujourd'hui.

La mauvaise presse est un danger religieux, moral, social.

Les socialistes belges ont compris la force de la presse. En peu de temps, ils ont versé des millions de francs à la presse socialiste; les socialistes hollandais ont donné quinze millions à la presse socialiste de Rotterdam; les socialistes de Flandre ont donné cinq millions au "Vooruit".

Hitler a compris tout ce que peut la presse. Le parti national socialiste ne possédait, il y a sept ans, que trois hebdomadaires et un quotidien. En 1930, il avait déjà dix quotidiens, cinquante hebdomadaires et un grand illustré, dont Hitler lui-même était rédacteur en chef.—Et Hitler est le maître de l'Allemagne de demain.

Même pour le simple fidèle, les occasions d'apostolat exercé par la presse ne manquent pas. Par exemple: propager la bonne presse; soutenir pécuniairement la presse. Beaucoup de personnes s'imaginent que la charité consiste uniquement à mettre une pièce de monnaie dans les mains tendues des mendiants. L'aumône intelligente doit aller surtout aux oeuvres maîtresses, et parmi elles à la presse.

Il y a les gémisements des pauvres de l'intelligence. Tout ce monde de suppliants crie vers le pain. Il y a des pains pour ce peuple. L'imprimerie est faite pour multiplier ces pains. Et vous, honnêtes gens, hommes de bien, vous êtes chargés de tous ces affamés. Faites cette charité supérieure: écrivez! Vous connaissez les principes qui peuvent enrichir les âmes. Ne gardez pas ce trésor pour vous.

La bonne presse doit beaucoup au clergé: sermons pour la recommander, pour faire tomber le bandeau de certains yeux qui ne voient pas encore!

Les directeurs de plusieurs journaux catholiques s'adressent à nous pour avoir, les jours de fête religieuse, un article de circonstance. Ils ne comprendraient pas facilement un refus. Un prêtre s'il est prévenu à temps, ne peut-il vraiment pas composer quelques lignes sur la Noël, sur Pâques?

Devoirs envers nos journalistes:

Les encourager. Leur réserver les annonces au lieu de les confier à la presse neutre. Leur donner la primeur des nouvelles, des renseignements.

Conseiller, placer les bons journaux. Soutenir pécuniairement la presse. Rappeler ce devoir aux fidèles. Prier pour les journalistes.

Qu'il soit permis d'indiquer encore un autre devoir: la justice et l'indulgence. On objecte que nos journalistes ne sont pas toujours à la hauteur de leur position. . . C'est entendu. Mais est-ce bien notre rôle à nous, de tirer sur ceux qui soutiennent notre cause.

Appliqué au bien, le journal est merveilleux. C'est un haut parleur Alors qu'un prêtre est heureux de prêcher, certains jours de fête, devant mille fidèles, le journal, lui, atteint chaque jour des milliers et des milliers d'âmes. Apostolat plus large, et aussi plus durable!

Léon XIII disait: "Le bon journal est, dans une paroisse, une mission perpétuelle."

Pie X déclarait à un journaliste: "Je bénis votre plume, comme mes prédécesseurs, au moyen âge, bénissaient l'épée des chevaliers."

Que chacun fasse un acte de foi, d'espérance, de charité.

Acte de foi: Je crois que la page écrite pour faire aimer le bien sera, là-haut, insérée au livre de vie.

Acte d'espérance: La presse corruptrice a pour elle l'argent, les passions, les gros tirages. Mais je veux me défendre contre le découragement. Je me diminue beaucoup si, marchant au combat, j'entretiens dans mon âme la mélancolie des batailles perdues d'avance. Mais si Dieu est avec nous, que craindre?

Acte de charité: Mon Dieu, je vous aime. J'aime aussi les âmes. Pour vous servir, pour aider ces âmes, je tâcherai de ne jamais méconnaître, mais au contraire d'exploiter ce moyen efficace, moderne: la bonne presse.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Visite de Mgr Guy, O.M.I. à Fort Vermillion

Mission St-Henri,
Fort Vermilion,
1er août 1933

Révérend Père Boyer, O.M.I.
Bureaux de la Survivance,
Edmonton.

Mon Révérend Père,

A la hâte je vous envoie ces quelques lignes qui vous diront toute la joie que nous avons éprouvée de revoir notre évêque pour la première fois depuis l'incendie du mois d'octobre.

Le 29 juillet dernier le "Weenusk", bâteau de la H. B. Cie quittait Peace River à 5 h. de l'après-midi dans la direction de Fort Vermilion qui se trouve à 300 milles de distance de la station du chemin de fer située sur les bords de la majestueuse Rivière la Paix. Tous les quinze jours, le samedi à la même heure, le bâteau entreprend le même voyage ayant à bord des voyageurs et une grande quantité de marchandises. Cette fois Son Excellence Mgr Guy se trouve sur le bâteau. Le Rév. Père Guy, O.M.I., son frère, l'accompagne ainsi que le Rév. Père Deman, O.M.I. et quatre Soeurs de la Providence, parmi lesquelles la Révérende Soeur Supérieure. Le lendemain étant un dimanche, la toute petite cuisine du bâteau est transformée en chapelle, et sur l'unique table qui sert à l'heure des repas, l'évêque missionnaire célèbre le saint sacrifice, auquel assistent nos religieuses. Il ne manquera rien à la journée puisque la messe a été de part et d'autre célébrée et entendue. Chaque heure de la journée du dimanche rapproche Son Exc. Mgr Guy de sa mission, la plus éloignée de son vicariat. Enfin le lundi matin nous sentions que Mgr devait être proche, et pour l'avoir plus vite avec nous, le R. P. Guéméneur, O.M.I., de résidence ici, est allé au devant de lui en auto jusqu'à la ferme expérimentale, distante de six milles de la mission, tandis que l'un des frères prenait le bâteau moteur de la mission pour prendre le reste des voyageurs que l'automobile ne pourrait point emmener. A sept heures et demie la cloche de l'église annonçait l'heureuse arrivée de Monseigneur, tandis que le "Weenusk" n'arrivait que plus tard dans la matinée. Le Rév. Père Habay, O.M.I., directeurs de la mission est le premier à saluer Son Excellence, puis les religieuses s'approchent de Monseigneur, pour baiser l'anneau et recevoir sa bénédiction, enfin les quelques rares enfants qui sont restés au couvent durant les vacances se trouvent eux aussi aux pieds de Monseigneur. Les gens qui sont aux alentours arrivent en toute hâte, et aussitôt pasteur et fidèles entrent dans l'église. Monseigneur célèbre la sainte Messe, durant laquelle les religieuses et leurs enfants chantent de beaux cantiques. Après la messe c'est le déjeûner, puis la visite des lieux. Tout est changé! A la place de l'ancien couvent détruit par les flammes, le 7 octobre dernier, s'élève le nouveau couvent. Les échafauds ont été enlevés, et la peinture fraichement donnée le fait resplendir aux rayons du soleil. A l'intérieur ce n'est pas le même aspect, tout n'est pas fini, les murs n'ont pas encore reçu leur dernier lambris, et ce n'est pas meublé. Les secours pécuniaires ont fait défaut. Espérons que nous pourrons finir avant l'hiver prochain.

A 6 heures et demie du soir, les fidèles ont été prévenus, et en grand nombre ils ont répondu à l'appel. L'église est pleine. Mgr a fait son entrée dans le choeur accompagné du R. P. Guy, O.M.I., et du R. P. Habay. L'autel est orné des premières fleurs naturelles de nos jardins et brillamment illuminé. C'est d'abord le salut du Très Saint Sacrement. Ensuite Mgr prend la parole d'abord en français, puis en anglais, après cela le R. P. Habay a traduit en cris la pensée de Monseigneur, car il y avait dans l'assistance beaucoup de Métis, et des Indiens. Il leur a rappelé leur devoir, connaitre, aimer et servir le bon Dieu. Après l'instruction, Monseigneur a conféré le Sacrement de confirmation. Une grande partie des confirmands n'était pas des enfants, il y avait des personnes âgées, et même des vieux et des vieilles, en tout 32 confirmands. Deux autres sont encore venus se faire confirmer le lendemain matin après la messe de Monseigneur.

Le bâteau devait repartir aujourd'hui même, le 1er août, à cinq heures de l'après-midi mais le départ a été retardé jusu'au lendemain à 10 heures du matin, de sorte que Monseigneur et son frère le R. P. Guy ont pu faire une petite visite de l'autre côté de la rivière dans la soirée du mardi. Les jardins sont magnifiques, et les récoltes s'annoncent splendides.

Monseigneur va donc nous quitter encore une fois, mais sa visite nous aura véritablement encouragés et tous se rappelleront avec bonheur les deux jours qu'il a passés avec nous, et qui malheureusement ont passé trop vite.

Veuillez me croire, Mon Révérend Père, bien vôtre en N. S. et M. I.

Joseph, HABAY, O.M.I.

NOUVELLES D'EDMONTON

Au Collège des Jésuites

Nous sommes heureux d'annoncer les changements suivants au Collège des Jésuites:

Recteur: R. P. Bellavance, S. J.

Professeur de philosophie: R. P. Ferdinand Faure, S.J.

Professeur en Eléments Latins: R. P. Philippe Gibeau, S.J., ancien élève du Collège.

Le R. Fr. Soucy remplace le R. Fr. Dubuc qui s'en va au Collège Saint-Boniface.

Le R. P. Joseph Béliveau, ancien recteur du Collège, a été nommé recteur du Collège Saint-Boniface, Manitoba.

Le R. P. Deguire a reçu son obédience pour le Séminaire de Gaspé, P.Q.

Le R. P. Beaupré est nommé au Collège Saint-Boniface, Manitoba.

oOo

A l'honneur



M. J.-H. JULIEN, gérant de la "Parkhill Bedding Ltd."

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. J.-A. Julien, ci-devant gérant de la "Parkhill Bedding Ltd." pour la partie nord de la province, a l'honneur de s'être classé pendant trois mois consécutifs le premier pour le montant des ventes faites dans les trois provinces de l'Ouest. Et nous croyons savoir que M. Julien a de grandes chances, d'ici à la fin de l'année, de décrocher la première place que se disputent les gérants régionaux de ladite compagnie. Nous souhaitons le meilleur succès à notre compatriote.

Gérant des ventes

Ces jours derniers, M. J. C. Moreau, autrefois marchand à Edmonton, Alta. a été promu par la compagnie de chaussures de Grand'Mère, Qué., gérant du service des ventes dans l'Ouest, avec quartiers généraux à Winnipeg.

J. C. Moreau

M. Moreau est bien connu à Edmonton où pendant quinze ans, il fut à la tête d'un commerce de chaussures,—le "Yale Shoe Store". Il y a quelques années, il quittait Edmonton pour devenir agent de ventes dans l'Ouest pour la compagnie de chaussures de Grand'Mère

oOo

Ordination du R. P. A. Beaucage, S. J.

Dimanche, le 13 août, le R. P. Antonio Beaucage, qui fut. pendant quelques années, professeur au Collège des Jésuites, a été ordonné prêtre par S. E. Mgr G. Gauthier, dans l'église du Gésu à Montréal.

Le R. P. Beaucage est né à Saint-Marc-des-Carrières, Co. de Portneuf, P.Q. Il fit ses études primaires et secondaires à Saint-Boniface, Manitoba. Il entra chez les Jésuites le 7 septembre 1920, pour y suivre le cours normal de la formation de la Compagnie. Après trois années d'enseignement passées à Edmonton, il retourna à Montréal, au scolasticat de l'Immaculée-Conception, pour y faire sa théologie.

oOo

Bienfaits de l'assurance

M. Albert Boutin a eu le malheur de perdre tous ses effets et meubles dans un incendie à Calder vers la fin de juillet. Il occupait alors une maison appartenant à Mme veuve Palin. Heureusement que les deux étaient assurés dans des compagnies représentées à Edmonton par M. Milton Martin, le premier dans la Cie "Nationale de Paris" et Mme Palin dans l'"Alliance" de Londres. Les chèques qui ont été remis aux incendiés. inutile de le dire, ont été vivement appréciés, d'autant plus qu'ils n'ont pas eu à attendre après que les pertes furent déterminées.

Encourageons nos compatriotes qui s'occupent d'assurances.

Mort de M. J.-I. Trottier

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Irénée Trottier survenue mardi après-midi à la suite d'une complication produite après deux opérations.

Monsieur Trottier vit le jour à St-Prosper, comté de Champlain, le 9 octobre 1867. Dès son jeune âge sa famille alla s'établir dans le Wisconsin où il demeura jusqu'en 1906 où il vint s'établir à Jeffrey, Alta. Le 26 novembre 1892 il unissait sa destiné à Elisabeth Parent qui lui survit ainsi que deux garçons: Henri, d'Edmonton et Philippe, de Jeffrey, Alta., et 3 filles, Laura, Agnès et Alice, toutes d'Edmonton. Il laisse aussi pour pleurer sa perte, 3 frères, Lucien, de Moonbeam, Ont., Joseph et Georges, de la province de Québec; 5 beaux-frères, M. Pronovost, de Montréal, Alex Parent, Ferdinand Parent, et W. Parent, de Jeffrey et Viny, Alta.; une belle-soeur, Mme Henri Trottier de Hoye, Sask.

M. Trottier appartenait aux Forestiers Catholiques, à la Ligue du Sacré Coeur de la paroisse de St-Edmond, et était membre du cercle de l'A.C. F.A. de St-Edmond dont il avait été un des fondateurs, et pour lequel il s'était toujours dévoué, ayant été secrétaire de ce cercle pendant plusieurs années.

Les funérailles auront lieu à l'église de St-Edmond, Calder, jeudi matin, à 10 heures.

La "Survivance" offre ses sympathies à la famille éprouvée.

IMMACULEE CONCEPTION

Samedi matin à 9 heures avaient lieu les funérailles de M. Antoine Laplante, décédé le jeudi 10 août, à l'âge de 78 ans. Il laisse pour pleurer sa mort trois fils, Ovila Laplante, d'Assinaboia, Sask.; Wilfrid Laplante, de Rosetown, Sask., et Henri d'Edmonton.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. R. Katchen, curé de la paroisse. Les porteurs furent MM. A. Tougas, T. Lépine et Wilfrid et Henri Laplante.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale.—Le 13 août, la messe de 11 hrs fut célébrée par le R. P. L. Pepin, O.M.I., du Juniorat. Le prône fut fait par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé.

De retour.—Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, est revenu d'une tournée de deux semaines dans le sud de l'Alberta. Il accompagnait le secrétaire général de l'A.C.F.A. visitant les cercles de Calgary, Cluny, Pincher Creek, Trochu et Ensign.

oOo

Visiteurs

Mme J. A. Paquette, de Saint-Jean, P. Q., soeur de Roméo Bouchard, d'Edmonton, ainsi que M. et Mme J.-A. Meunier, de Sainte-Thérèse, P. Q., étaient de passage ces jours derniers chez M. Bouchard. Ces mêmes personnes ont aussi visité M. et Mme. A. A. Meunier, de Morinville.

oOo

Elections chez les Fils Natifs

George-J. Smith, de Hamilton, est élu président des Canadiens de Naissance pour remplacer O.-L. Boulanger, M.P.

OTTAWA.—M. George-J. Smith, de Hamilton, a été élu président des Canadiens de Naissance ("Fils Natifs"), mercredi, au cours de la dernière séance de la 12e convention annuelle de cette organisation, ici. La prochaine convention se tiendra à Winnipeg en 1934, et s'ouvrira le 8 août.

Les autres officiers élus sont: M. J. Morrison, Vancouver, 1er vice-président; major S. Lavery, Montréal, 2e vice-président; M. F.-G.J. McDonagh, Toronto, secrétaire; M. Fred Baker, Toronto, trésorier; M G.-W. Burkholder, Hamilton, historien national; M. B.-W. Howard, Ottawa, chapelain; M. R.-A. Smith. Winnipeg, vérificateur; M. Aurèle Parisien, Ottawa, sergent d'armes; M. J. Moran, Sioux Lookout, garde intérieur; M. J.-E. Décosse, Hull, garde extérieur.

M. O.-L. Boulanger, député fédéral de Bellechasse, ancien président, présida la convention d'Ottawa.

oOo

Comment tuer les parasites des porcs

Le Bulletin de juin de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dit que l'on sait, depuis bien des années, que la congélation et la conservation du lard au froid détruisent toutes les larves de trichine qui s'y rencontrent, mais personne n'a encore étudié l'influence de la rapidité de congélation et du degré de froid sur la viabilité des parasites. En 1916, B. H. Ransom, du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, a étudié l'effet, sur la destruction de ce parasite, des températures ordinaires des entrepôts frigorifiques. Il a constaté que dix jours de réfrigération à 5 degrés F. suffisent pour tuer les larves. Il recommande, cependant, pour plus de sûreté, dix jours supplémentaires de conservation à 0 degrés F., ou vingt jours en tout, pour qu'il n'y ait aucun doute que tous les organismes de trichine sont détruits par le froid.

oOo

L'huile de pilchard pour les volailles

L'huile de Pilchard qui se produit sur la côte de la Colombie-Britannique, s'est montrée l'égale de l'huile de foie de morue pour les volailles dans les recherches faites au Service de l'Aviculture des Fermes expérimentales fédérales, car elle fournit autant de vitamines A et D que cette dernière, et elle peut donc être employée à sa place. La vitamine D équivaut aux rayons ultra-violets de la lumière du soleil et l'emploi d'huile de foie de morue ou d'huile de Pilchard est essentiel lorsque les oiseaux sont tenus à l'intérieur et qu'ils ne reçoivent pas la lumière du soleil. Il vaut mieux, autant que possible, acheter pour les volailles une huile qui a été soumise à l'essai biologique. Ceci signifie que l'huile a été essayée par les fabricants sur les rats et les poussins et qu'elle s'est montrée riche en vitamines. Par contre, il se produit des huiles de foie de morue qui peuvent être riches en vitamines, mais qui sont si rances et si peu appétissantes qu'elles sont immangeables. Ces huiles sont généralement produites par ce que l'on appelle le procédé de "décomposition au soleil."

oOo

Pures denrées alimentaires canadiennes

La Loi des denrées alimentaires pures du Canada dit ce qui suit: "Les conserves de fruits et de légumes sont des produits sains, propres, que l'on obtient en stérilisant, au moyen de la chaleur, des fruits et des légumes frais, sains, propres, bien mûris et bien préparés, et en les gardant dans des contenants propres, bouchés hermétiquement, et portant le nom exact des fruits et des légumes employés dans leur préparation." Il est interdit d'employer les adultérants, des substances préservatives ou de la matière colorante artificielle dans les conserves commerciales de fruits et de légumes. Elles ne peuvent donc contenir que de l'eau pure, du sucre et du sel. Il est interdit d'ajouter de l'eau aux tomates, et le jus doit être du jus qui vient du même lot de tomates. Il y a actuellement sur le marché plus de trente-cinq dimensions de boîtes, dont onze seulement sont standardisées. Tous les contenants qui ne sont pas de l'une des dimensions régulières doivent avoir le poids égoutté des solides clairement indiqués sur les étiquettes.—Division fédérale des fruits.

L'aurore

Attends, elle va venir. Tu la verras d'abord étendre ses voiles gris au fond du ciel. Ils sont humides de rosée nocturne, et c'est pour cela qu'elle les étire d'une montagne à l'autre. En conséquence, ils blanchissent peu à peu et deviennent tellement transparents que l'on devine le ciel au travers. Puis, tout à coup elle s'avise que son écharpe s'est mouillée, sa belle écharpe rose et bleue, frangée d'argent comme une vague!. . . Vite, vite, la soie mousseuse vient se mêler aux voiles clairs, et parce qu'il a, çà et là quelques opales incrustées, des reflets fugitifs et doux glissent jusqu'à la plaine sombre. Alors la lumière grandit; l'aurore radieuse et blonde s'élève au-dessus des vapeurs, et toute sa grâce indécise s'épenche ainsi qu'un flot vainqueur qui submerge la vaste terre. Tout rayonne à présent, tout resplendit et flamboie. La gloire du jour est tellement éclatante que ta prunelle n'en peut supporter la splendeur et tu caches ton petit visage sur mon épaule. . . ton visage, mon aurore à moi, gloire et beauté de mes jours humains!. . .

Les jours terrestres sont des aurores.

Elles viennent lentement, avec des voiles gris d'abord qui peu à peu se nuancent de rose, et il faut les attendre comme nous attendons au bord de la route sombre l'immense réveil des cieux. Chérie, elles seront quelquefois tellement éblouissantes que tu chercheras mon épaule pour y cacher tes yeux ravis; l'épaule maternelle, vois-tu, est accueillante à la joie comme aux larmes!. . .

Le chemin est obscur; ses marges sont peuplées de grandes formes attrayantes. L'aboi des chiens, çà et là, monte, clameur lugubre, et les oiseaux de nuit passent d'un vol ouaté. Il ne faut pas avoir peur, toute petite, il faut penser à l'aurore. . . attends, elle va venir. . .

L'allégresse des oiseaux et des humains l'appelle et la salue. Les lacs déroulent vers elle leurs buées allongées comme de souples danseuses aux visages invisibles, et tel un encens pur qu'aucune poitrine n'a respiré encore, l'haleine de la terre monte alourdie du parfum des sèves et des plantes jusqu'à la voûte bleue du ciel. La lumière est puissante comme le désir des empereurs, elle est pure comme le rêve des petites filles, elle est douce comme les chansons des poètes, elle resplendit comme la porte même du paradis. . . Toute la beauté du monde dépend d'elle car sans elle il n'y aurait point de fleurs et les enfants ne riraient jamais. . .

C'est pour cela que nous saluons l'aurore d'une âme heureuse et reconnaissante, comme une grande joie quotidienne que le Seigneur nous a donnée. . .

La mort aussi est une aurore.

Elle vient tout enveloppée de voiles gris; à mesure que nous nous détachons de ce monde ils se transforment et se font de plus en plus lumineux. Oh! ce passage dont on s'effraye, comme il doit être facile à l'âme croyante! . . . Il ne faut pas avoir peur, chérie, au bord de la sombre route bordée de formes terrifiantes. Qu'importe la clameur lugubre des passions et le vol sinistre des mauvais anges? . . Il faut penser à l'aurore, et se dire à soi-même: attends. . . elle va venir! . . .

Elle viendra, éclatante et douce, pleine de revoirs et d'accueils, de miséricorde et de tendresse, et la porte rose, large ouverte, jettera les flots de cette lumière qui éblouit les yeux des mortels.

oOo

Père Jules.—Oh! j'ai horreur de la pluie.

Père Henri.—Moi, ce que je n'aime pas, c'est le froid.

Père Zidore.—Moi, le temps, ça m'est égal. . . , pourvu qu'il fasse beau.

L'Arizona contre la prohibition

Cet Etat vote pour le rappel de la loi Volstead — C'est le 21e qui vote dans ce sens contre la prohibition.

PHOENIX, Arizona.—Le peuple de l'Arizona s'est prononcé contre la prohibition à raison de 3 voix contre 1. Le dépouillement du scrutin est encore incomplet, mais déjà on est mesure d'affirmer que l'Arizona se range parmi les Etats antiprohibitionnistes, comme les vingt autres qui se sont prononcés avant lui sur la question de la prohibition.

On sait que pour biffer l'amendement constitutionnel établissant la prohibition, il faut l'assentiment de 36 des 48 Etats de la république.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, qu'il a été présenté au Conseil du Village de Legal, une loi-locale dont ce qui suit est un abrégé:

Qu'il est en tout temps interdit de laisser errer dans les limites du Village, chevaux, mules, bêtes à cornes, chèvres, dindons, oies et moutons.

Cette loi-locale sera en vigueur dès son adoption par le Conseil, et copie de la dite loi-locale peut être consultée aux endroits suivants:

Bureau du Secrétaire, Ernest Bachand, Delphis Coulombe, Alberta Lumber, Albert Mullen, J. O. Préfontaine, Emile Létourneau, Legal Mercantile, Patrick Montpetit, Joseph Bougie, Arthur Messier, Bureau de Poste, Hôtel Fortin, Théodore Gelot, Agibe Boisvert.

et si, dans les trente jours qui suivront la publication, au moins quarante électeurs résidents du Village ne présentent pas une pétition pour que le Conseil soumette ce projet au vote des électeurs résidents du Village, le Conseil procédera à l'adoption de la dite loi-locale.

Daté au village de Legal, Alta., ce 14e jour d'août, 1933.

J.-A. THERRIEN, Sec.-trés.